



Ville de CHAMPHOL

Nombre de conseillers : **27**

Nombre de conseillers
en séance : **21**

Nombre de pouvoirs : **03**

Nombre de Votants : **24**

Délibération n°2026-024 du Conseil Municipal du 27 avril 2026

Le Conseil municipal s'est réuni en session ordinaire dans la Salle du Conseil municipal, le 27 avril 2026 à 18 heures 30 sur la convocation Monsieur Etienne ROUAULT- Maire

Etaient présents,

Monsieur Etienne ROUAULT, Maire,
Madame Florence GOUSSU, Monsieur Rémy LOUVET, Madame Sylvie RIVAUD, Monsieur Ludovic BOIREAU, Madame Isabelle MARAIS, Monsieur Eric LENFANT, Adjoint.
Madame Cynthia BESNARD Conseillère Municipale déléguée.
Messieurs Laurent SINAPAH, Christophe POULENARD, Conseillers Municipaux Délégués.
Mesdames Evelyne GUERIN, Annette MILLOCHAU, Nadia ROUSSEAU, Béatrice ANNERY, Djamila GAULUPEAU, Stéphanie LEGUAY-HERNU (jusqu'à 19h15), Conseillères Municipales
Messieurs Daniel VIDY, José CARDOSO, Pierrick BOUDET, Jack LODI (à partir de 19h05), Thierry DRAPIER, Florian BRETON, Conseillers Municipaux.

Excusé avec pouvoir :

Madame Victoria BERZHANOVSKAYA donne pouvoir à Madame Evelyne GUERIN
Monsieur Grégory HERCHE donne pouvoir à Madame Florence GOUSSU
Monsieur Florian SPINOS donne pouvoir à Monsieur Florian BRETON
Madame Laetitia SOUVRE donne pouvoir à Monsieur Rémy LOUVET à partir de 19h05
Madame Stéphanie LEGUAY donne pouvoir à Madame Djamila GAULUPEAU à partir de 19h15

Absente : Madame Lucile de MAUPEOU

Secrétaire de séance : Monsieur José CARDOSO

Date de la convocation du présent Conseil municipal : 10 avril (documents budgétaires) et 21 avril 2026.

A / FINANCES

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212800700-20260427-D2026-024-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/05/2026
Publication : 05/05/2026

D2026-024 – Taux de fiscalité directe communale 2026

A l'occasion du débat d'orientations budgétaires qui s'est tenu le 04 mars 2026, il a été décidé le principe du maintien en 2026 des taux de fiscalité locale directe 2025.

Un avis favorable a été émis lors de la commission des finances qui s'est tenue le 24 avril 2026.

A noter que la commune peut modifier le taux des taxes en respectant les règles de liaison des taux entre impôts, la taxe foncière sur les propriétés bâties étant l'impôt pivot.

Le montant du produit fiscal sera ajusté lorsque les services fiscaux notifieront le montant définitif des bases fiscales pour l'année 2026. Aussi, il vous est présenté ci-dessous, les bases d'imposition prévisionnelles 2026 telles que définies dans l'état 1259 des services fiscaux 2026 :

TAXE D'HABITATION (TH) :

Bases prévisionnelles 2026	Taux applicables 2026
87 700 €	11.92 %

TAXE FONCIERE PROPRIETES BÂTIES (TFB) :

Bases prévisionnelles 2026	Taux applicables 2026	Dont ancien taux départemental
3 607 000 €	50.36%	20.22%

TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES NON BÂTIES (TFNB) :

Bases prévisionnelles 2026	Taux applicables 2026
45 200 €	42.32%

6. ÉLÉMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX							
Taxes	Taux moyens communaux de 2025 au niveau :		Taux plafonds de 2026 14	Taux des EPCI de 2025 15	Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2026 (col. 14 - col. 15) 16	6.4. MAJORATION SPECIALE DU TAUX DE CFE	
	national 12	départemental 13				Taux moyens pondérés des taxes foncières de 2025 au niveau :	
Taxe foncière sur le bâti (TFPB)	39,79	49,04	122,60	7,50	115,10	a. National	>>>
Taxe foncière sur le non bâti (TFPNB)	51,19	33,96	127,98	1,47	126,51	b. Communal	>>>
Taxe d'habitation (TH)	23,67	22,34	59,16	9,32	49,86	Taux maximum :	
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	a. Taux communal majoré à ne pas dépasser	>>>
						b. Taux maximum de la majoration spéciale	>>>
6.2. DIMINUTION SANS LIEN : année antérieure à 2026 au titre de laquelle...						6.3. MAJORATION SPECIALE DU TAUX DE TH	
a. ...la diminution sans lien a été appliquée	>>>	>>>		a. Taux moyen départemental	13,16	Taux de CFE perçue en 2025 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique	
b. ...les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés	>>>	>>>		b. Taux maximum de la majo	1,24	25,93	

En application de l'article 16 de la loi de finances pour 2020, les parts communale et départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) sont fusionnées et affectées aux communes dès 2021 en compensation de la perte de la taxe d'habitation (TH) sur les résidences principales. La sur ou sous-compensation est neutralisée chaque année depuis 2021 par l'application d'un coefficient correcteur au produit de TFPB qui aurait résulté du maintien des taux à leur niveau de 2020, à l'allocation compensatrice de TFPB relative à la diminution de moitié des valeurs locatives des locaux industriels (A du III de l'article 29 de la loi de finances pour 2021) et à la compensation pour perte de base et de produit de TFPB (article 138 de la loi de finances pour 2024). Les articles 41 de la loi n° 2021-1900 de finances initiale pour 2022 et 11 de la loi n° 2022-1157 de finances rectificative pour 2022 ont modifié l'article 16 de la loi 2019-1479 de finances pour 2020 qui définit le calcul du coefficient correcteur. **Pour 2026, le coefficient correcteur communal qui sera appliqué est 0,974659.**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article 1636 B sexies du Code Général des Impôts,

Vu l'article 1636 B septies du Code Général des Impôts,
Vu l'article 1639 A du Code Général des Impôts,
Vu les articles 1407 et suivants du Code Général des Impôts,
Vu le projet de budget communal,
Vu le débat d'orientations budgétaires du 04 mars 2026,
Vu l'état 1259 des services fiscaux 2026,

Sur proposition de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** les taux de fiscalité directe locale 2026 de la commune de Champhol, comme suit :

Il sera demandé au Conseil municipal

Taxe d'habitation pour les résidences secondaires	11.92 %
Taxe d'habitation sur les logements vacants	11.92 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties	50.36 % 30.14 % (part communale) + 20.22 % (part départementale)
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	42.32 %

- **CHARGE** Monsieur le Maire de procéder à la notification de cette délibération aux services préfectoraux.

Le Secrétaire de séance

José CARDOSO



Le Maire



Etienne ROUAULT



Ville de CHAMPHOL

Nombre de conseillers : **27**

Nombre de conseillers
en séance : **21**

Nombre de pouvoirs : **03**

Nombre de Votants : **24**

Délibération n°2026-025 du Conseil Municipal du 27 avril 2026

Le Conseil municipal s'est réuni en session ordinaire dans la Salle du Conseil municipal, le 27 avril 2026 à 18 heures 30 sur la convocation Monsieur Etienne ROUAULT- Maire

Etaient présents,

Monsieur Etienne ROUAULT, Maire,
Madame Florence GOUSSU, Monsieur Rémy LOUVET, Madame Sylvie RIVAUD, Monsieur Ludovic BOIREAU, Madame Isabelle MARAIS, Monsieur Eric LENFANT, Adjoint.
Madame Cynthia BESNARD Conseillère Municipale déléguée.
Messieurs Laurent SINAPAH, Christophe POULENARD, Conseillers Municipaux Délégués.
Mesdames Evelyne GUERIN, Annette MILLOCHAU, Nadia ROUSSEAU, Béatrice ANNERY, Djamila GAULUPEAU, Stéphanie LEGUAY-HERNU (jusqu'à 19h15), Conseillères Municipales
Messieurs Daniel VIDY, José CARDOSO, Pierrick BOUDET, Jack LODI (à partir de 19h05), Thierry DRAPIER, Florian BRETON, Conseillers Municipaux.

Excusé avec pouvoir :

Madame Victoria BERZHANOVSKAYA donne pouvoir à Madame Evelyne GUERIN
Monsieur Grégory HERCHE donne pouvoir à Madame Florence GOUSSU
Monsieur Florian SPINOS donne pouvoir à Monsieur Florian BRETON
Madame Laetitia SOUVRE donne pouvoir à Monsieur Rémy LOUVET à partir de 19h05
Madame Stéphanie LEGUAY donne pouvoir à Madame Djamila GAULUPEAU à partir de 19h15

Absente : Madame Lucile de MAUPEOU

Secrétaire de séance : Monsieur José CARDOSO

Date de la convocation du présent Conseil municipal : 10 avril (documents budgétaires) et 21 avril 2026.

A / FINANCES

D2026-025 – Provision pour risques et charges de fonctionnement

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

026-212800700-20260427-D2026-025-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/05/2026
Publication : 05/05/2026

Vu qu'en application des principes de prudence et de sincérité, toute entité publique locale appliquant l'instruction budgétaire et comptable M57 a l'obligation de constituer une provision dès l'apparition d'un risque avéré et une dépréciation dès la perte de valeur d'un actif.

Vu que les provisions pour risques et charges répondent à trois conditions cumulatives :

Le risque ou la charge doit être nettement précisé quant à son objet

La réalisation du risque ou de la charge est encore incertaine, mais des événements survenus ou en cours la rendent probable

L'échéance de la sortie de ressources ou le montant ne sont pas connus précisément, mais ils sont néanmoins évaluable avec une approximation suffisante.

Vu que le régime de droit commun est celui des provisions semi-budgétaires (seule la provision au compte 6815 apparaît au budget dans les opérations réelles),

Vu la charge encore incertaine se rapportant à des frais de réalisation d'un bornage par un géomètre, dans le cadre de la régularisation d'un accord datant des années 1990 entre la municipalité et 2 propriétaires, concernant la parcelle de la sente piétonne, initialement prévue au lotissement se trouvant rue de la Barillette, mais non réalisée, afin de procéder, in fine, à la rétrocession aux 2 propriétaires concernés de leur partie respective de ladite parcelle, par acte notarié,

Un avis favorable a été émis lors de la commission des finances qui s'est tenue le 24 avril 2026.

Sur proposition de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

-ACCEPTÉ l'instauration d'une provision de 4 000 €,

-PRÉCISE que les crédits correspondants sont inscrits au projet de budget 2026.

Le Secrétaire de séance

José CARDOSO



Le Maire



Etienne ROUAULT



Ville de CHAMPHOL

Nombre de conseillers : **27**

Nombre de conseillers
en séance : **21**

Nombre de pouvoirs : **05**

Nombre de Votants : **26**

Délibération n°2026-026 du Conseil Municipal du 27 avril 2026

Le Conseil municipal s'est réuni en session ordinaire dans la Salle du Conseil municipal, le 27 avril 2026 à 18 heures 30 sur la convocation Monsieur Etienne ROUAULT- Maire

Etaient présents,

Monsieur Etienne ROUAULT, Maire,
Madame Florence GOUSSU, Monsieur Rémy LOUVET, Madame Sylvie RIVAUD, Monsieur Ludovic BOIREAU, Madame Isabelle MARAIS, Monsieur Eric LENFANT, Adjoint.
Madame Cynthia BESNARD Conseillère Municipale déléguée.
Messieurs Laurent SINAPAH, Christophe POULENARD, Conseillers Municipaux Délégués.
Mesdames Evelyne GUERIN, Annette MILLOCHAU, Nadia ROUSSEAU, Béatrice ANNERY, Djamila GAULUPEAU, Stéphanie LEGUAY-HERNU (jusqu'à 19h15), Conseillères Municipales
Messieurs Daniel VIDY, José CARDOSO, Pierrick BOUDET, Jack LODI (à partir de 19h05), Thierry DRAPIER, Florian BRETON, Conseillers Municipaux.

Excusé avec pouvoir :

Madame Victoria BERZHANOVSKAYA donne pouvoir à Madame Evelyne GUERIN
Monsieur Grégory HERCHE donne pouvoir à Madame Florence GOUSSU
Monsieur Florian SPINOS donne pouvoir à Monsieur Florian BRETON
Madame Laetitia SOUVRE donne pouvoir à Monsieur Rémy LOUVET à partir de 19h05
Madame Stéphanie LEGUAY donne pouvoir à Madame Djamila GAULUPEAU à partir de 19h15

Absente : Madame Lucile de MAUPEOU

Secrétaire de séance : Monsieur José CARDOSO

Date de la convocation du présent Conseil municipal : 10 avril (documents budgétaires) et 21 avril 2026.

A / FINANCES

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028 212800700 20260427_D2026-026_DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/05/2026
Publication : 05/05/2026

D2026-026 – Restes à réaliser et reprise anticipée des résultats

Monsieur Ludovic BOIREAU, Adjoint aux Finances, expose à l'assemblée que l'instruction comptable M57 prévoit que les résultats d'un exercice sont affectés après leur constatation, qui a lieu lors du vote du compte financier unique (CFU).

Lorsque le CFU a pu être approuvé avant le vote du budget primitif, les résultats de l'exercice antérieur doivent être repris dans ce budget primitif.

Cette année encore, pour des raisons techniques, le CFU définitif n'a pu être produit avant la date limite de vote du budget primitif. L'instruction M 57 permet de reporter au budget de manière anticipée (sans attendre le vote du CFU) les résultats de l'exercice antérieur.

Ces résultats doivent être justifiés par :

- une fiche de calcul prévisionnel (établie par l'ordonnateur et attestée par le comptable),
- les états des restes à réaliser au 31 décembre 2025 (établis par l'ordonnateur),
- et soit le CFU Provisoire validé par l'ordonnateur et le comptable ou le CFU Définitif s'il a pu être établi, soit une balance et un tableau des résultats de l'exécution du budget (produits et visés par le comptable).

Sur proposition de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à 22 voix pour et 4 abstentions:

- **CONSTATE ET APPROUVE** les résultats anticipés de l'exercice 2025 de la commune :

	EXCEDENT	DEFICIT	SOLDE
SECTION INVESTISSEMENT			
Résultats antérieurs reportés		-425 093.47 €	- 425 093.47 €
Résultats propres à l'exercice 2025	101 648.88 €		- 323 444.59 €
Reste à réaliser au 31/12/2025	1 279.40 €		- 322 165.19 €
Investissement : Résultat final à affecter			- 322 165.19 €
SECTION FONCTIONNEMENT			
Résultats antérieurs reportés	943 891.13 €		943 891.13 €
Exercice 2025 : Part affectée à l'investissement		-384 236.75 €	559 654.38 €
Résultats propres à l'exercice 2025	351 609.27 €		911 263.65 €
Fonctionnement : Résultat final à affecter			911 263.65 €
REPARTITION DE L'AFFECTATION DU RESULTAT			
Affectation du résultat			911 263.65 €
Reprise anticipée 2025 pour Budget Primitif 2026 (besoin de financement des investissements - art. 1068)		-	322 165.19 €
Report en recettes de fonctionnement (titre au 002)			589 098.46 €
Report en dépenses d'investissement (mandat au 001)		-	323 444.59 €

Le Secrétaire de séance



José CARDOSO

Le Maire



Etienne ROUAULT



Ville de CHAMPHOL

Nombre de conseillers : **27**

Nombre de conseillers
en séance : **21**

Nombre de pouvoirs : **05**

Nombre de Votants : **26**

Délibération n°2026-027 du Conseil Municipal du 27 avril 2026

Le Conseil municipal s'est réuni en session ordinaire dans la Salle du Conseil municipal, le 27 avril 2026 à 18 heures 30 sur la convocation Monsieur Etienne ROUAULT- Maire

Etaient présents,

Monsieur Etienne ROUAULT, Maire,
Madame Florence GOUSSU, Monsieur Rémy LOUVET, Madame Sylvie RIVAUD, Monsieur Ludovic BOIREAU, Madame Isabelle MARAIS, Monsieur Eric LENFANT, Adjoint.
Madame Cynthia BESNARD Conseillère Municipale déléguée.
Messieurs Laurent SINAPAH, Christophe POULENARD, Conseillers Municipaux Délégués.
Mesdames Evelyne GUERIN, Annette MILLOCHAU, Nadia ROUSSEAU, Béatrice ANNERY, Djamila GAULUPEAU, Stéphanie LEGUAY-HERNU (jusqu'à 19h15), Conseillères Municipales
Messieurs Daniel VIDY, José CARDOSO, Pierrick BOUDET, Jack LODI (à partir de 19h05), Thierry DRAPIER, Florian BRETON, Conseillers Municipaux.

Excusé avec pouvoir :

Madame Victoria BERZHANOVSKAYA donne pouvoir à Madame Evelyne GUERIN
Monsieur Grégory HERCHE donne pouvoir à Madame Florence GOUSSU
Monsieur Florian SPINOS donne pouvoir à Monsieur Florian BRETON
Madame Laetitia SOUVRE donne pouvoir à Monsieur Rémy LOUVET à partir de 19h05
Madame Stéphanie LEGUAY donne pouvoir à Madame Djamila GAULUPEAU à partir de 19h15

Absente : Madame Lucile de MAUPEOU

Secrétaire de séance : Monsieur José CARDOSO

Date de la convocation du présent Conseil municipal : 10 avril (documents budgétaires) et 21 avril 2026.

A / FINANCES

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212800700-20260427-D2026-027-BF

Accusé certifié exécutoire

Préparé par le préfet : 04/05/2026
Publication : 05/05/2026

D2026-027 – Budget de la Commune 2026 et taux de fongibilité entre chapitres 2026

La ville de Champhol doit approuver son budget primitif pour l'exercice 2026 avant le 30 avril 2026.

L'assemblée délibérante peut, à l'occasion du vote du budget, autoriser l'exécutif à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre pour l'exercice auquel il se rapporte. La fongibilité des crédits doit ainsi être intégrée dans une délibération budgétaire.

Dans ce cadre, l'assemblée délibérante fixe une limite aux virements de crédits autorisés entre chapitres, sous la forme d'un pourcentage du montant des dépenses réelles de chaque section (art. L.5217-10-6 du CGCT) pour lequel l'exécutif est autorisé à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel (chapitre 012 - Charges de personnel et frais assimilés), sans pouvoir excéder 7,5 %. Ce pourcentage peut être différent pour chacune des deux sections. Les pourcentages votés doivent être indiqués dans l'état « Informations générales – Modalités de vote du budget » du BP 2026. Cette précision vaut délégation. La maquette doit donc mentionner l'autorisation mais également le taux appliqué pour chacune des sections. En l'absence de mention de ces éléments, l'exécutif est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de chapitre à chapitre.

Par ailleurs, le budget doit, d'une part, être équilibré en dépenses et en recettes (article L.5217-10-1 du CGCT) et chacune des deux sections du budget doit, d'autre part, être votée en équilibre afin de respecter la règle de l'équilibre réel (article L.1612-4 du CGCT).

Les chapitres d'ordre 040 et 042 sont exclus du dispositif des virements de crédits.

Les virements de crédits ne concernent que les crédits de paiement annuels. Mais il est possible de prélever des crédits de paiements gérés en AP/CP pour abonder des crédits de paiement non gérés en AP/CP.

Les virements de crédits entre chapitres doivent faire l'objet d'une décision expresse de l'exécutif. Pour ce faire, l'exécutif prend une décision soumise à l'obligation de transmission au représentant de l'État, chargé du contrôle de légalité. L'exécutif est tenu d'informer l'assemblée délibérante de ces mouvements de crédits lors de sa plus proche séance, et au plus tard lors de la séance portant sur la présentation du compte administratif (ou du compte financier unique) pour les cas où la décision de virement de crédits a eu lieu après la dernière décision budgétaire de l'exercice.

Les modifications apportées par les virements de crédits entre chapitre sont prises en compte dans la prochaine décision budgétaire de l'exercice pour lequel elles ont été décidées.

La date limite de prise en charge des décisions de mouvements de crédits entre chapitres pour l'exercice N est fixée au 21 janvier de l'exercice N+1, conformément à l'article D.5217-3 du CGCT.

Entre le 1er et le 21 janvier N+1, l'exécutif peut uniquement procéder à des virements de crédits entre chapitres au sein de la section de fonctionnement et à l'intérieur des sections pour les opérations d'ordre.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la nomenclature M57,
Vu le règlement budgétaire et financier,
Vu le débat d'orientations budgétaires qui s'est tenu le 04 mars 2026,
Vu le projet de budget primitif 2026,

Un avis favorable a été émis lors de la commission des finances qui s'est tenue le 24 avril 2026.

Sur proposition de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à 22 voix pour et 4 abstentions :

-APPROUVE le budget primitif 2026 arrêté comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses		Dépenses	
011 - Charges à caractère général	1 234 897.00 €	001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	323 444.59 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	2 031 762.93 €	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	27 409.41 €
014 - Atténuations de produits	62 224.00 €	16 - Emprunts et dettes assimilées	273 781.62 €
023 - Virement à la section d'investissement	251 867.94 €	20 - Immobilisations incorporelles	57 595.00 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	189 468.04 €	<i>dont reste à réaliser exercice 2025</i>	4 000.00 €
65 - Autres charges de gestion courante	305 554.30 €	21 - Immobilisations corporelles	337 068.10 €
66 - Charges financières	57 293.66 €	<i>dont reste à réaliser exercice 2025</i>	21 284.60 €
67 - Charges spécifiques	6 000.00 €		
68 - Dotations aux provisions et dépréciations	7 200.00 €		
TOTAL Dépenses de fonctionnement :	4 146 267.87 €	TOTAL Dépenses d'investissement :	1 019 318.72 €
Recettes		Recettes	
002 - Résultat de fonctionnement reporté	589 098.46 €	021 - Virement de la section de fonctionnement	251 867.94 €
013 - Atténuations de charges	4 800.00 €	024 - Produits des cessions d'immobilisations	132 000.00 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	27 409.41 €	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	189 468.04 €
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	393 680.00 €	10 - Dotations, fonds divers et réserves	370 732.19 €
73 - Impôts et taxes	211 715.00 €	<i>dont 1 068 Excédents de fonctionnement capitalisés</i>	322 165.19 €
731 - Fiscalité locale	1 802 000.00 €	13 - Subventions d'investissement	71 750.55 €
74 - Dotations et participations	999 063.00 €	<i>dont reste à réaliser exercice 2025</i>	26 564.00 €
75 - Autres produits de gestion courante	113 497.00 €	16 - Emprunts et dettes assimilées	3 500.00 €
76 - Produits financiers	5.00 €		
77 - Produits spécifiques	- €		
78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	5 000.00 €		
TOTAL Recettes de fonctionnement :	4 146 267.87 €	TOTAL Recettes d'investissement :	1 019 318.72 €

- par chapitre pour la section de fonctionnement pour un montant de 4 146 267.87 €
- par chapitre pour la section d'investissement (par opération pour information seulement) pour un montant de 1 019 318.72 €.

- **AUTORISE** l'exécutif à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel (chapitre 012 - Charges de personnel et frais assimilés), **sans pouvoir excéder 7,5 % des dépenses réelles, au titre de l'exercice 2026**. Ce taux pourra être revu à la baisse à l'occasion des décisions budgétaires ultérieures (budget supplémentaire, décisions modificatives). Au-delà de ce plafond, les virements de chapitre à chapitre nécessiteront le vote d'une décision modificative par l'assemblée délibérante.

Le Secrétaire de séance

José CARDOSO



Le Maire

Stienne ROUAULT






Ville de CHAMPHOL

Nombre de conseillers : **27**

Nombre de conseillers
en séance : **21**

Nombre de pouvoirs : **05**

Nombre de Votants : **26**

Délibération n°2026-028 du Conseil Municipal du 27 avril 2026

Le Conseil municipal s'est réuni en session ordinaire dans la Salle du Conseil municipal, le 27 avril 2026 à 18 heures 30 sur la convocation Monsieur Etienne ROUAULT- Maire

Etaient présents,

Monsieur Etienne ROUAULT, Maire,
Madame Florence GOUSSU, Monsieur Rémy LOUVET, Madame Sylvie RIVAUD, Monsieur Ludovic BOIREAU, Madame Isabelle MARAIS, Monsieur Eric LENFANT, Adjoint.
Madame Cynthia BESNARD Conseillère Municipale déléguée.
Messieurs Laurent SINAPAH, Christophe POULENARD, Conseillers Municipaux Délégués.
Mesdames Evelyne GUERIN, Annette MILLOCHAU, Nadia ROUSSEAU, Béatrice ANNERY, Djamilia GAULUPEAU, Stéphanie LEGUAY-HERNU (jusqu'à 19h15), Conseillères Municipales
Messieurs Daniel VIDY, José CARDOSO, Pierrick BOUDET, Jack LODI (à partir de 19h05), Thierry DRAPIER, Florian BRETON, Conseillers Municipaux.

Excusé avec pouvoir :

Madame Victoria BERZHANOVSKAYA donne pouvoir à Madame Evelyne GUERIN
Monsieur Grégory HERCHE donne pouvoir à Madame Florence GOUSSU
Monsieur Florian SPINOS donne pouvoir à Monsieur Florian BRETON
Madame Laetitia SOUVRE donne pouvoir à Monsieur Rémy LOUVET à partir de 19h05
Madame Stéphanie LEGUAY donne pouvoir à Madame Djamilia GAULUPEAU à partir de 19h15

Absente : Madame Lucile de MAUPEOU

Secrétaire de séance : Monsieur José CARDOSO

Date de la convocation du présent Conseil municipal : 10 avril (documents budgétaires) et 21 avril 2026.

A / FINANCES

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212800700-20260427-D2026-028-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/05/2026
04/05/2026

D2026- 028 – AP/CP « Révision du PLU », révision de l'AP et actualisation des

Vu l'article R 2311.9 du CGCT,
Vu la nomenclature M57,
Vu le règlement budgétaire et financier de la Ville de Champhol,
Vu le budget primitif 2026,
Vu la délibération n°2024-024 du Conseil Municipal du 27 mars 2024 créant l'autorisation de REVISION DU PLU,
Vu la délibération n°2024-084 du Conseil Municipal du 07 novembre 2024 réévaluant le montant de l'autorisation de programme (AP) à 94 470 € TTC, montant de l'étude hors frais de publicités, ainsi que les crédits de paiement pluriannuels s'y rapportant,
Vu la délibération n°2025-018 du Conseil Municipal du 26 mars 2025 réévaluant le montant de l'autorisation de programme (AP) à 95 470 € TTC, pour prise en compte des frais de publicité, ainsi que sa durée étalée sur 4 ans au lieu de 3 ans et actualisant les crédits de paiement pluriannuels s'y rapportant,
Considérant qu'il s'avère nécessaire d'actualiser la répartition des crédits de paiement pour tenir compte des dépenses réalisées en 2025, soit un total de 16 710 € ainsi que des prévisions pour le BP 2026,
Considérant que ce projet est pluriannuel et à ce titre peut faire l'objet d'une autorisation de programme (AP) avec répartition des crédits de paiement (CP) réévaluée à leur inscription sur les budgets primitifs des années 2024, 2025, 2026 et 2027,
Un avis favorable a été émis lors de la commission des finances qui s'est tenue le 24 avril 2026.

Sur proposition de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à 22 voix pour et 4 abstentions :

-APPROUVE l'actualisation de la répartition des crédits de paiement comme suit :

N° AP	Libellé de l'AP	Montant de l'AP	Crédit de paiement 2024	Crédit de paiement 2025	Crédit de paiement 2026	Crédit de paiement 2027
AP2024001	REVISION DU PLU	95 470 €	108 €	16 710 €	53 595 €	25 057 €

-DIT que les crédits de paiement non consommés en fin de l'exercice N seront reportés sur l'année N+1.

-PRECISE que cette autorisation de programme aura une durée de vie sur 4 années budgétaires ; que cette durée et ces financements pourront être révisés par délibération de l'Assemblée.

-DIT qu'il y a obligation de rendre compte de la gestion pluriannuelle dans les annexes budgétaires.

Le Secrétaire de séance

José CARDOSO



Le Maire

Etienne ROUAULT





Ville de CHAMPHOL

Nombre de conseillers : **27**

Nombre de conseillers
en séance : **21**

Nombre de pouvoirs : **05**

Nombre de Votants : **26**

Délibération n°2026-029 du Conseil Municipal du 27 avril 2026

Le Conseil municipal s'est réuni en session ordinaire dans la Salle du Conseil municipal, le 27 avril 2026 à 18 heures 30 sur la convocation Monsieur Etienne ROUAULT- Maire

Etaient présents,

Monsieur Etienne ROUAULT, Maire,
Madame Florence GOUSSU, Monsieur Rémy LOUVET, Madame Sylvie RIVAUD, Monsieur Ludovic BOIREAU, Madame Isabelle MARAIS, Monsieur Eric LENFANT, Adjoints.
Madame Cynthia BESNARD Conseillère Municipale déléguée.
Messieurs Laurent SINAPAH, Christophe POULENARD, Conseillers Municipaux Délégués.
Mesdames Evelyne GUERIN, Annette MILLOCHAU, Nadia ROUSSEAU, Béatrice ANNERY, Djamila GAULUPEAU, Stéphanie LEGUAY-HERNU (jusqu'à 19h15), Conseillères Municipales
Messieurs Daniel VIDY, José CARDOSO, Pierrick BOUDET, Jack LODI (à partir de 19h05), Thierry DRAPIER, Florian BRETON, Conseillers Municipaux.

Excusé avec pouvoir :

Madame Victoria BERZHANOVSKAYA donne pouvoir à Madame Evelyne GUERIN
Monsieur Grégory HERCHE donne pouvoir à Madame Florence GOUSSU
Monsieur Florian SPINOS donne pouvoir à Monsieur Florian BRETON
Madame Laetitia SOUVRE donne pouvoir à Monsieur Rémy LOUVET à partir de 19h05
Madame Stéphanie LEGUAY donne pouvoir à Madame Djamila GAULUPEAU à partir de 19h15

Absente : Madame Lucile de MAUPEOU

Secrétaire de séance : Monsieur José CARDOSO

Date de la convocation du présent Conseil municipal : 10 avril (documents budgétaires) et 21 avril 2026.

A / FINANCES

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212800700-20260427-D2026-029-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/05/2026
Publication : 05/05/2026

D2026-029 – AP/CP « Travaux de voirie pluriannuels 2025-2026 », révision de l'AP et actualisation des CP pluriannuels

Vu l'article R 2311.9 du CGCT,

Vu la nomenclature M57,

Vu le règlement budgétaire et financier de la Ville de Champhol,

Vu le budget primitif 2026,

Vu la délibération n°2025-019 du Conseil Municipal du 26 mars 2025 créant l'autorisation de programme Travaux de voirie pluriannuels 2025-2026,

Vu la délibération n°2025-070 du Conseil Municipal du 18 septembre 2025 approuvant la révision de l'AP/CP au niveau de la répartition des crédits de paiement,

Considérant qu'il s'avère nécessaire d'actualiser la répartition des crédits de paiement pour tenir compte des dépenses réalisées en 2025, soit un total de 25 214.40 € ainsi que des prévisions pour le BP 2026,

Considérant qu'il s'avère nécessaire de réévaluer l'autorisation de programme afin de prendre en compte + 0.04 euro oublié lors de la création de l'AP,

Considérant que ces opérations de voirie sont des projets pluriannuels et à ce titre peuvent faire l'objet d'une autorisation de programme (AP) avec répartition des crédits de paiement (CP) sur les budgets primitifs des années 2025 et 2026,

Un avis favorable a été émis lors de la commission des finances qui s'est tenue le 24 avril 2026.

Sur proposition de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à 22 voix pour et 4 abstentions :

-APPROUVE la révision du montant de l'autorisation de programme en tenant compte des + 0.04 euro et de l'actualisation de la répartition des crédits de paiement, comme suit :

N° AP	Libellé de l'AP	Montant de l'AP	Crédit de paiement 2025	Crédit de paiement 2026
AP2025001	TRAVAUX DE VOIRIE PLURIANNUELS 2025-2026	98 090.04 €	25 214.40 €	72 875.64 €

-PRECISE que cette autorisation de programme a une durée de vie de 2 ans ; que cette durée et ces financements pourront être révisés par délibération de l'Assemblée, si tel en est le cas, les crédits de paiement non consommés en fin de l'exercice 2026 pourront être reportés sur l'année N+1.

-DIT qu'il y a obligation de rendre compte de la gestion pluriannuelle dans les annexes budgétaires.

Le Secrétaire de séance

José CARDOSO





Ville de CHAMPHOL

Nombre de conseillers : **27**

Nombre de conseillers
en séance : **21**

Nombre de pouvoirs : **05**

Nombre de Votants : **26**

Délibération n°2026-030 du Conseil Municipal du 27 avril 2026

Le Conseil municipal s'est réuni en session ordinaire dans la Salle du Conseil municipal, le 27 avril 2026 à 18 heures 30 sur la convocation Monsieur Etienne ROUAULT- Maire

Etaient présents,

Monsieur Etienne ROUAULT, Maire,
Madame Florence GOUSSU, Monsieur Rémy LOUVET, Madame Sylvie RIVAUD, Monsieur Ludovic BOIREAU, Madame Isabelle MARAIS, Monsieur Eric LENFANT, Adjoint.
Madame Cynthia BESNARD Conseillère Municipale déléguée.
Messieurs Laurent SINAPAH, Christophe POULENARD, Conseillers Municipaux Délégués.
Mesdames Evelyne GUERIN, Annette MILLOCHAU, Nadia ROUSSEAU, Béatrice ANNERY, Djamila GAULUPEAU, Stéphanie LEGUAY-HERNU (jusqu'à 19h15), Conseillères Municipales
Messieurs Daniel VIDY, José CARDOSO, Pierrick BOUDET, Jack LODI (à partir de 19h05), Thierry DRAPIER, Florian BRETON, Conseillers Municipaux.

Excusé avec pouvoir :

Madame Victoria BERZHANOVSKAYA donne pouvoir à Madame Evelyne GUERIN
Monsieur Grégory HERCHE donne pouvoir à Madame Florence GOUSSU
Monsieur Florian SPINOS donne pouvoir à Monsieur Florian BRETON
Madame Laetitia SOUVRE donne pouvoir à Monsieur Rémy LOUVET à partir de 19h05
Madame Stéphanie LEGUAY donne pouvoir à Madame Djamila GAULUPEAU à partir de 19h15

Absente : Madame Lucile de MAUPEOU

Secrétaire de séance : Monsieur José CARDOSO

Date de la convocation du présent Conseil municipal : 10 avril (documents budgétaires) et 21 avril 2026.

A / FINANCES

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212800700-20260427-D2026-030-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/05/2026
Publication : 05/05/2026

D2026-030 – Création AP/CP « P3R »

Vu l'article R 2311.9 du CGCT,

Vu la nomenclature M57,

Vu le règlement budgétaire et financier de la Ville de Champhol,

Vu le projet de budget primitif 2026,

Vu la décision du Maire n°2026-023 du 03 avril 2026 approuvant le marché n°2026007 avec l'entreprise IDEX ENERGIE CENTRE sise 266 rue du Chêne Vert 45770 SARAN, pour l'exploitation des installations de chauffage, eau chaude sanitaire et ventilation, pour une durée de 5 ans à compter de sa notification soit le 07 avril 2026,

Considérant que dans le cadre du marché susmentionné, il est intégré des travaux d'investissement nommés « P3R » qui seront réalisés de manière pluriannuelle soit durant les 5 années dudit marché, à ce titre ces travaux peuvent faire l'objet d'une autorisation de programme (AP) avec répartition des crédits de paiement (CP) sur les budgets primitifs des années 2026, 2027, 2028, 2029 et 2030,

Un avis favorable a été émis lors de la commission des finances qui s'est tenue le 24 avril 2026.

Sur proposition de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

-APPROUVE la création d'une autorisation de programme dans le budget primitif communal à compter de 2026, pour les travaux nommés « P3R » dans le cadre du marché 2026007, pour l'exploitation des installations de chauffage, eau chaude sanitaire et ventilation, d'une durée de 5 ans,

-DECIDE que cette autorisation de programme soit évaluée de la manière suivante :

N° AP	Libellé de l'AP	Montant de l'AP	Crédit de paiement 2026	Crédit de paiement 2027	Crédit de paiement 2028	Crédit de paiement 2029	Crédit de paiement 2030
AP2026001	P3R MARCHÉ 2026007	187 454 €	36 021 €	36 741 €	37 476 €	38 226 €	38 990 €

-DIT que les crédits de paiement non consommés en fin de l'exercice N seront reportés sur l'année N+1.

-PRECISE que cette autorisation de programme aura une durée de vie de 5 ans ; que cette durée et ces financements pourront être révisés par délibération de l'Assemblée.

-DIT qu'il y a obligation de rendre compte de la gestion pluriannuelle dans les annexes budgétaires.

Le Secrétaire de séance

José CARDOSO



Le Maire



Etienne ROUAULT



Ville de CHAMPHOL

Nombre de conseillers : **27**

Nombre de conseillers
en séance : **20**

Nombre de pouvoirs : **05**

Nombre de Votants : **25**

Délibération n°2026-031 du Conseil Municipal du 27 avril 2026

Le Conseil municipal s'est réuni en session ordinaire dans la Salle du Conseil municipal, le 27 avril 2026 à 18 heures 30 sur la convocation Monsieur Etienne ROUAULT- Maire

Etaient présents,

Monsieur Etienne ROUAULT, Maire,
Madame Florence GOUSSU, Monsieur Rémy LOUVET, Madame Sylvie RIVAUD, Monsieur Ludovic BOIREAU, Madame Isabelle MARAIS, Monsieur Eric LENFANT, Adjoints.
Madame Cynthia BESNARD Conseillère Municipale déléguée.
Messieurs Laurent SINAPAH, Christophe POULENARD, Conseillers Municipaux Délégués.
Mesdames Evelyne GUERIN, Annette MILLOCHAU, Nadia ROUSSEAU, Béatrice ANNERY, Djamila GAULUPEAU, Stéphanie LEGUAY-HERNU (jusqu'à 19h15), Conseillères Municipales
Messieurs Daniel VIDY, José CARDOSO, Pierrick BOUDET, Jack LODI (à partir de 19h05), Thierry DRAPIER, Florian BRETON, Conseillers Municipaux.

Excusé avec pouvoir :

Madame Victoria BERZHANOVSKAYA donne pouvoir à Madame Evelyne GUERIN
Monsieur Grégory HERCHE donne pouvoir à Madame Florence GOUSSU
Monsieur Florian SPINOS donne pouvoir à Monsieur Florian BRETON
Madame Laetitia SOUVRE donne pouvoir à Monsieur Rémy LOUVET à partir de 19h05
Madame Stéphanie LEGUAY donne pouvoir à Madame Djamila GAULUPEAU à partir de 19h15

Absente : Madame Lucile de MAUPEOU

Secrétaire de séance : Monsieur José CARDOSO

Date de la convocation du présent Conseil municipal : 10 avril (documents budgétaires) et 21 avril 2026.

A / FINANCES

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212800700-20260427-D2026-031-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/05/2026
Publication : 05/05/2026

D2026-031 – Répartition des subventions aux associations

Vu l'enveloppe globale de 35 200,00 € inscrite au budget 2026 au titre des subventions aux associations.

Vu le tableau de répartition proposé,

Les élus ayant des fonctions au sein des bureaux d'associations champholoises ne peuvent pas participer au vote.

Désignation des associations	Proposition 2026
Tennis de table	2 500.00 €
FJC Tennis	2 600.00 €
Champhol Judo	650.00 €
FJC Cyclotourisme	350.00 €
FJC Basket	3 000.00 €
La Pétanque Champholoise	300.00 €
Handball	3 000.00 €
Association sportive du collège Soutine	400.00 €
Bien dans ses baskets	1 000.00 €
FJC Football	3 000.00 €
Sous total associations sportives champholoises	16 800.00 €
Arts Plastiques/Esprit créatif	300.00 €
Union Locale : Anciens Combattants et FNACA	200.00 €
Comité des Fêtes	600.00 €
Jumelage	1 500.00 €
Association des Parents d'Elèves	800.00 €
Sous total autres associations champholoises	3 400.00 €
Coopérative Scolaire : Elémentaire par élève EP (222 enfants 2025)	1 110.00 €
Coopérative Scolaire : Maternelle par élève EM (101 enfants en 2025)	505.00 €
COS du personnel	12 100.00 €
Enveloppe Exceptionnelle	1 285.00 €
TOTAL	35 200.00 €

Sur proposition de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, 21 voix pour et 4 abstentions (Madame Cynthia BESNARD ne participe pas au vote du fait de son appartenance à un bureau associatif de Champhol) :

-APPROUVE la répartition des subventions aux associations champholoises comme suit :

Désignation des associations	Proposition 2026
Tennis de table	2500.00 €
FJC Tennis	2600.00 €
Champhol Judo	650.00 €
FJC Cyclotourisme	350.00 €
FJC Basket	3000.00 €
La Pétanque Champholoise	300.00 €
Handball	3000.00 €
Association sportive du collège Soutine	400.00 €
Bien dans ses baskets	1000.00 €
FJC Football	3000.00 €
Sous total associations sportives champholoises	16800.00 €
Arts Plastiques/Esprit créatif	300.00 €
Union Locale : Anciens Combattants et FNACA	200.00 €
Comité des Fêtes	600.00 €
Jumelage	1500.00 €
Association des Parents d'Elèves	800.00 €
Sous total autres associations champholoises	3400.00 €
Coopérative Scolaire : Elémentaire par élève EP (222 enfants 2025)	1110.00 €
Coopérative Scolaire : Maternelle par élève EM (101 enfants en 2025)	505.00 €
COS du personnel	12100.00 €
Enveloppe Exceptionnelle	1285.00 €
TOTAL	35200.00 €

Le Secrétaire de séance

José CARDOSO



Le Maire




Etienne ROUAULT



Ville de CHAMPHOL

Nombre de conseillers : **27**

Nombre de conseillers
en séance : **20**

Nombre de pouvoirs : **05**

Nombre de Votants : **25**

Délibération n°2026-032 du Conseil Municipal du 27 avril 2026

Le Conseil municipal s'est réuni en session ordinaire dans la Salle du Conseil municipal, le 27 avril 2026 à 18 heures 30 sur la convocation Monsieur Etienne ROUAULT- Maire

Etaient présents,

Monsieur Etienne ROUAULT, Maire,
Madame Florence GOUSSU, Monsieur Rémy LOUVET, Madame Sylvie RIVAUD, Monsieur Ludovic BOIREAU, Madame Isabelle MARAIS, Monsieur Eric LENFANT, Adjoint.
Madame Cynthia BESNARD Conseillère Municipale déléguée.
Messieurs Laurent SINAPAH, Christophe POULENARD, Conseillers Municipaux Délégués.
Mesdames Evelyne GUERIN, Annette MILLOCHAU, Nadia ROUSSEAU, Béatrice ANNERY, Djamilia GAULUPEAU, Stéphanie LEGUAY-HERNU (jusqu'à 19h15), Conseillères Municipales
Messieurs Daniel VIDY, José CARDOSO, Pierrick BOUDET, Jack LODI (à partir de 19h05), Thierry DRAPIER, Florian BRETON, Conseillers Municipaux.

Excusé avec pouvoir :

Madame Victoria BERZHANOVSKAYA donne pouvoir à Madame Evelyne GUERIN
Monsieur Grégory HERCHE donne pouvoir à Madame Florence GOUSSU
Monsieur Florian SPINOS donne pouvoir à Monsieur Florian BRETON
Madame Laetitia SOUVRE donne pouvoir à Monsieur Rémy LOUVET à partir de 19h05
Madame Stéphanie LEGUAY donne pouvoir à Madame Djamilia GAULUPEAU à partir de 19h15

Absente : Madame Lucile de MAUPEOU

Secrétaire de séance : Monsieur José CARDOSO

Date de la convocation du présent Conseil municipal : 10 avril (documents budgétaires) et 21 avril 2026.

B / ADMINISTRATION GENERALE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212800700-20260427-D2026-032-DE

Accusé certifié exécutoire

D2026-032 – Demande de tarif préférentiel pour l'occupation de l'Espace Jean Moulin

Reception par le préfet : 04/05/2026
Publication : 05/05/2026

Vu la demande émanant de l'UDAF 28,

Vu l'organisation du salon départemental des aidants familiaux

Vu la recherche d'une salle pouvant accueillir au moins 200 personnes

Vu la sollicitation de location de l'Espace Jean Moulin, salle adaptée à l'organisation de cet événement, à un tarif préférentiel

Vu la disponibilité de la salle le samedi 28 novembre 2026

Vu la proposition d'appliquer le tarif réservé aux associations durant la semaine soit 200.00 euros et 350.00 euros avec estrade.

Sur proposition de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité (Madame Rivaud ne participe pas au vote du fait de son appartenance à l'UDAF 28) :

-APPROUVE le tarif de 200.00 euros et 350.00 euros avec estrade à appliquer pour la location de l'Espace Jean Moulin le samedi 28 novembre 2026 pour l'organisation par l'UDAF 28 du salon départemental des aidants familiaux.

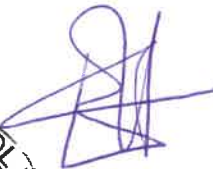
-AUTORISE Monsieur le maire ou à défaut la première adjointe à signer tout document s'y référant.

Le Secrétaire de séance



José CARDOSO

Le Maire



Etienne ROUAULT



Ville de CHAMPHOL

Nombre de conseillers : **27**

Nombre de conseillers
en séance : **21**

Nombre de pouvoirs : **05**

Nombre de Votants : **26**

Délibération n°2026-033 du Conseil Municipal du 27 avril 2026

Le Conseil municipal s'est réuni en session ordinaire dans la Salle du Conseil municipal, le 27 avril 2026 à 18 heures 30 sur la convocation Monsieur Etienne ROUAULT- Maire

Etaient présents,

Monsieur Etienne ROUAULT, Maire,
Madame Florence GOUSSU, Monsieur Rémy LOUVET, Madame Sylvie RIVAUD, Monsieur Ludovic BOIREAU, Madame Isabelle MARAIS, Monsieur Eric LENFANT, Adjoint.
Madame Cynthia BESNARD Conseillère Municipale déléguée.
Messieurs Laurent SINAPAH, Christophe POULENARD, Conseillers Municipaux Délégués.
Mesdames Evelyne GUERIN, Annette MILLOCHAU, Nadia ROUSSEAU, Béatrice ANNERY, Djamila GAULUPEAU, Stéphanie LEGUAY-HERNU (jusqu'à 19h15), Conseillères Municipales
Messieurs Daniel VIDY, José CARDOSO, Pierrick BOUDET, Jack LODI (à partir de 19h05), Thierry DRAPIER, Florian BRETON, Conseillers Municipaux.

Excusé avec pouvoir :

Madame Victoria BERZHANOVSKAYA donne pouvoir à Madame Evelyne GUERIN
Monsieur Grégory HERCHE donne pouvoir à Madame Florence GOUSSU
Monsieur Florian SPINOS donne pouvoir à Monsieur Florian BRETON
Madame Laetitia SOUVRE donne pouvoir à Monsieur Rémy LOUVET à partir de 19h05
Madame Stéphanie LEGUAY donne pouvoir à Madame Djamila GAULUPEAU à partir de 19h15

Absente : Madame Lucile de MAUPEOU

Secrétaire de séance : Monsieur José CARDOSO

Date de la convocation du présent Conseil municipal : 10 avril (documents budgétaires) et 21 avril 2026.

B / ADMINISTRATION GENERALE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212800700-20260427-D2026-033-DE

D2026-033 – Commissions municipales : désignation des auditeurs extérieurs

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/05/2026
Publication : 05/05/2026

Vu le règlement intérieur du Conseil municipal selon lequel tout auditeur extérieur nouveau demandant à faire partie d'une commission municipale devra voir sa candidature être validée majoritairement par le Conseil municipal,

Être auditeur extérieur aux commissions n'ouvre en aucune manière un droit de vote.

Vu les candidatures reçues pour intégrer les différentes commissions mises en place lors du conseil du 2 avril 2026

Sur proposition de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à 22 voix pour et 4 abstentions :

- **VALIDE** la présence de :

- commission « Cadre de vie et développement durable » : Madame Françoise PREVOTAT et Monsieur Jacky STIVES
- commission « Associations/Animation » : Madame Evelyne BONNAFOUX et Monsieur Jean-Luc BONHOMME
- commission « Urbanisme » : Messieurs Jacky STIVES et Fabrice BUSSON

Le Secrétaire de séance

José CARDOSO



Le Maire



Stienne ROUAULT





Ville de CHAMPHOL

Nombre de conseillers : **27**

Nombre de conseillers
en séance : **21**

Nombre de pouvoirs : **05**

Nombre de Votants : **26**

Délibération n°2026-034 du Conseil Municipal du 27 avril 2026

Le Conseil municipal s'est réuni en session ordinaire dans la Salle du Conseil municipal, le 27 avril 2026 à 18 heures 30 sur la convocation Monsieur Etienne ROUAULT- Maire

Etaient présents,

Monsieur Etienne ROUAULT, Maire,
Madame Florence GOUSSU, Monsieur Rémy LOUVET, Madame Sylvie RIVAUD, Monsieur Ludovic BOIREAU, Madame Isabelle MARAIS, Monsieur Eric LENFANT, Adjoint.
Madame Cynthia BESNARD Conseillère Municipale déléguée.
Messieurs Laurent SINAPAH, Christophe POULENARD, Conseillers Municipaux Délégués.
Mesdames Evelyne GUERIN, Annette MILLOCHAU, Nadia ROUSSEAU, Béatrice ANNERY, Djamilia GAULUPEAU, Stéphanie LEGUAY-HERNU (jusqu'à 19h15), Conseillères Municipales
Messieurs Daniel VIDY, José CARDOSO, Pierrick BOUDET, Jack LODI (à partir de 19h05), Thierry DRAPIER, Florian BRETON, Conseillers Municipaux.

Excusé avec pouvoir :

Madame Victoria BERZHANOVSKAYA donne pouvoir à Madame Evelyne GUERIN
Monsieur Grégory HERCHE donne pouvoir à Madame Florence GOUSSU
Monsieur Florian SPINOS donne pouvoir à Monsieur Florian BRETON
Madame Laetitia SOUVRE donne pouvoir à Monsieur Rémy LOUVET à partir de 19h05
Madame Stéphanie LEGUAY donne pouvoir à Madame Djamilia GAULUPEAU à partir de 19h15

Absente : Madame Lucile de MAUPEOU

Secrétaire de séance : Monsieur José CARDOSO

Date de la convocation du présent Conseil municipal : 10 avril (documents budgétaires) et 21 avril 2026.

B / ADMINISTRATION GENERALE

D2026-034- Commission communale des impôts directs : CCID

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212800700-20260427-D2026-034-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/05/2026
Publication : 05/05/2026

Il est rappelé que l'article 1650 du code général des impôts institue dans chaque commune une commission communale des impôts directs présidée par le maire ou par l'adjoint délégué.

Dans les communes de plus de 2000 habitants, la commission est composée de 8 commissaires titulaires et de 8 commissaires suppléants. Elle est réalisée à partir d'une liste de contribuables, en nombre double, proposée sur délibération du conseil municipal.

La durée du mandat des membres de la commission est identique à celle du mandat du conseil municipal.

Les commissaires doivent être de nationalité française, être âgés de 25 ans au moins, jouir de leurs droits civils, être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune, être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission et un commissaire doit être domicilié en dehors de la commune.

La nomination des commissaires par le directeur des services fiscaux a lieu dans les deux mois qui suivent le renouvellement des conseillers municipaux

Sur proposition de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **DECIDE** de présenter la liste suivante :

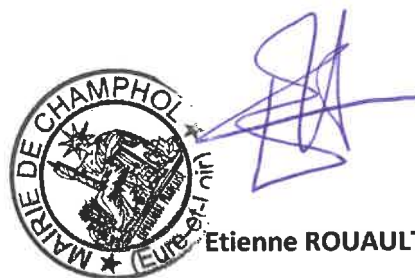
Rouault Etienne	Poulenard Christophe
Goussu Florence	De Maupeou Lucile
Louvet Rémy	Vidy Daniel
Rivaud Sylvie	Berzhanovskaya Victoria
Boireau Ludovic	Lodi Jack
Guérin Evelyne	Millochau Annette
Sinapah Laurent	Drapier Thierry
Souvré Laetitia	Breton Florian
Cardoso José	Gaulupeau Djamilia
Rousseau Nadia	Spinos Florian
Lenfant Eric	Leguay-Hernu Stéphanie
Besnard Cynthia	Stives Jacky
Boudet Pierrick	Desprez Alain
Annery Béatrice	Ferron Elisabeth
Herche Grégory	Moreau Claude
Marais Isabelle	Mazaud Philippe

Le Secrétaire de séance



José CARDOSO

Le Maire



Etienne ROUAULT



Ville de CHAMPHOL

Nombre de conseillers : 27

Nombre de conseillers
en séance : 21

Nombre de pouvoirs : 05

Nombre de Votants : 25

Délibération n°2026-035 du Conseil Municipal du 27 avril 2026

Le Conseil municipal s'est réuni en session ordinaire dans la Salle du Conseil municipal, le 27 avril 2026 à 18 heures 30 sur la convocation Monsieur Etienne ROUAULT- Maire

Etaient présents,

Monsieur Etienne ROUAULT, Maire,
Madame Florence GOUSSU, Monsieur Rémy LOUVET, Madame Sylvie RIVAUD, Monsieur Ludovic BOIREAU, Madame Isabelle MARAIS, Monsieur Eric LENFANT, Adjoint.
Madame Cynthia BESNARD Conseillère Municipale déléguée.
Messieurs Laurent SINAPAH, Christophe POULENARD, Conseillers Municipaux Délégués.
Mesdames Evelyne GUERIN, Annette MILLOCHAU, Nadia ROUSSEAU, Béatrice ANNERY, Djamilia GAULUPEAU, Stéphanie LEGUAY-HERNU (jusqu'à 19h15), Conseillères Municipales
Messieurs Daniel VIDY, José CARDOSO, Pierrick BOUDET, Jack LODI (à partir de 19h05), Thierry DRAPIER, Florian BRETON, Conseillers Municipaux.

Excusé avec pouvoir :

Madame Victoria BERZHANOVSKAYA donne pouvoir à Madame Evelyne GUERIN
Monsieur Grégory HERCHE donne pouvoir à Madame Florence GOUSSU
Monsieur Florian SPINOS donne pouvoir à Monsieur Florian BRETON
Madame Laetitia SOUVRE donne pouvoir à Monsieur Rémy LOUVET à partir de 19h05
Madame Stéphanie LEGUAY donne pouvoir à Madame Djamilia GAULUPEAU à partir de 19h15

Absente : Madame Lucile de MAUPEOU

Secrétaire de séance : Monsieur José CARDOSO

Date de la convocation du présent Conseil municipal : 10 avril (documents budgétaires) et 21 avril 2026.

D/ AMENAGEMENT DE L'ESPACE ET DU CADRE DE VIE

D2026-035 – Projet d'agrandissement du cimetière communal – Approbation du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur – Autorisation donnée au Maire de transmettre le dossier au représentant de l'Etat.

Accusé de réception – Ministère de l'Intérieur
028-21280700-20260427-D2026-035-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/05/2026
Publication : 06/05/2026

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses dispositions relatives aux cimetières communaux,

Vu le Code de l'environnement et notamment les dispositions relatives à l'enquête publique,

Vu la délibération en date du 27 février 2025 prescrivant le principe de projet d'agrandissement du cimetière communal situé rue Saint Denis,

Vu l'arrêté municipal n°Au2025-169 en date du 18 décembre 2025 prescrivant l'ouverture de l'enquête publique relative au projet d'agrandissement du cimetière communal,

Vu l'enquête publique qui s'est déroulée du jeudi 15 janvier 2026 au 16 février 2026 inclus,

Vu le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur remis le 18 mars 2026 et communicable aux tiers à compter du 09 avril 2026 après accord du Tribunal Administratif d'Orléans, émettant un avis favorable sur le projet d'agrandissement du cimetière communal,

Considérant la nécessité d'agrandir le cimetière communal afin de répondre aux besoins futurs en matière de sépultures,

Considérant que le dossier réglementaire relatif au projet d'agrandissement du cimetière communal est désormais constitué et que l'enquête publique a été régulièrement réalisée,

Sur proposition de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité (Monsieur Jack LODI ne participe pas au vote du fait d'une apparence de conflit d'intérêt) :

DÉCIDE :

- **d'acter** la bonne réalisation de l'enquête publique relative au projet d'agrandissement du cimetière communal
- **d'approuver** le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur en date du 18 mars 2026, émettant un avis favorable sur le projet d'agrandissement du cimetière communal
- **d'approuver** le projet d'agrandissement du cimetière communal tel que présenté dans le dossier soumis à l'enquête publique
- **d'autoriser** Monsieur le Maire, ou à défaut Madame la Première Adjointe, à transmettre le dossier complet relatif au projet d'agrandissement du cimetière communal au représentant de l'État dans le département, en vue de l'instruction réglementaire et de l'obtention des autorisations nécessaires
- **d'autoriser** Monsieur le Maire, ou à défaut Madame la Première Adjointe, à signer tout document nécessaire à la poursuite de cette procédure.

Le Secrétaire de séance



José CARDOSO

Le Maire



Etienne ROUAULT

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE CHAMPHOL Commune

Numéro SIRET : 21280070000016
Poste comptable : SGC DE CHARTRES METROPOLE

Budget primitif relatif à l'exercice 2026 voté par Nature

Budget principal

Instruction budgétaire et comptable M. 57
applicable aux collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements
publics

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212800700-20260427-D2026-027-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/05/2026
Publication : 05/05/2026

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	34
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	37
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	42

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	45
A1.01 - Opérations non ventilables	48
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	49
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	52
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	53
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	54
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	57
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	60
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	63
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	64
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	67
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	69
A1.908 - Fonction 8 - Transports	72
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	76
A2.01 - Opérations non ventilables	78
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	80
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	83
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	84
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	85
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	89
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	93
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	96
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	97
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	98
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	101
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	103
A2.938 - Fonction 8 - Transports	106

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	110
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	111
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	115
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	117

B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	118
B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	120
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	121
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	122
B3.1 - Etat des provisions constituées	123
B3.2 - Etalement des provisions	125
B4 - Etat des charges transférées	126
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	127
B6 - Prêts	128
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	129
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	130
B7.3 - Etat des emprunts garantis	131
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	137
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	138
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	139
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	140
B7.8 - Autres engagements donnés	141
B7.9 - Autres engagements reçus	142
B8 - Subventions versées	143
B9 - Etat du personnel	144
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	148
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	149
B11.2 - Liste des établissements publics créés	150
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	151
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	152
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	153
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	154
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	156
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	157
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	158
D3 - Décisions en matière de taux	160
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	161
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	163
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	165
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	166
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	167

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	3 759

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0,00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	980,93
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	939,02
3	Dépenses d'équipement brut / population	109,68
4	Encours de dette / population (2) (3)	0,00
5	DGF / population	179,57
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	55,10 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	112,22 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	11,68 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,00 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	-4,46 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 1612-28 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50 %
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1					
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté		Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	4 058 175,68	4 511 433,83	134 560,91	A1	587 819,06
Investissement	597 158,02	698 806,90	(3) -425 093,47	A2	-323 444,59
Fonctionnement	3 461 017,66	3 812 626,93	(4) 559 654,38	A3	911 263,65

RESTES A REALISER N-1						
	Dépenses		Recettes		Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II	25 284,60	III + IV	26 564,00	B1	1 279,40
Investissement	I	25 284,60	III	26 564,00	B2	1 279,40
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	589 098,46
Investissement	A2 + B2	-322 165,19
Fonctionnement	A3 + B3	911 263,65

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 25 284,60
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	4 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	21 284,60
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 26 564,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	26 564,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	670 589,53	992 754,72
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	25 284,60	26 564,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 323 444,59	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		1 019 318,72	1 019 318,72
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	4 146 267,87	3 557 169,41
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 589 098,46
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		4 146 267,87	4 146 267,87
TOTAL DU BUDGET (4)		5 165 586,59	5 165 586,59

(1) A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
AP2026001	P3R MARCHÉ 2026007	21	187 454,00
TOTAL			187 454,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	187 454,00
----------------------	-------------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	71 273,00	4 000,00	53 595,00	0,00	57 595,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	311 223,67	21 284,60	315 803,50	0,00	337 088,10
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		382 496,67	25 284,60	369 398,50	0,00	394 683,10
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	301 579,32	0,00	273 781,62	0,00	273 781,62
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		301 579,32	0,00	273 781,62	0,00	273 781,62
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		684 075,99	25 284,60	643 180,12	0,00	668 464,72

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	100 245,58		27 409,41	0,00	27 409,41
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		100 245,58		27 409,41	0,00	27 409,41

TOTAL	784 321,57	25 284,60	670 589,53	0,00	695 874,13
--------------	-------------------	------------------	-------------------	-------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	323 444,59
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 019 318,72
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	64 493,00	26 564,00	45 186,55	0,00	71 750,55
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		64 493,00	26 564,00	45 186,55	0,00	71 750,55
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	90 000,00	0,00	48 567,00	0,00	48 567,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	384 236,75	0,00	322 165,19	0,00	322 165,19
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 500,00	0,00	3 500,00	0,00	3 500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	100 000,00	0,00	132 000,00	0,00	132 000,00
Total des recettes financières		575 736,75	0,00	506 232,19	0,00	506 232,19
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		640 229,75	26 564,00	551 418,74	0,00	577 982,74

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	387 247,62		251 867,94	0,00	251 867,94
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	181 937,67		189 468,04	0,00	189 468,04
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		569 185,29		441 335,98	0,00	441 335,98

TOTAL	1 209 415,04	26 564,00	992 754,72	0,00	1 019 318,72
--------------	---------------------	------------------	-------------------	-------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 019 318,72
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	413 926,57
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	1 160 746,74	0,00	1 234 897,00	0,00	1 234 897,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 986 000,00	0,00	2 031 762,93	0,00	2 031 762,93
014	Atténuations de produits	62 224,00	0,00	62 224,00	0,00	62 224,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	227 038,71	0,00	305 554,30	0,00	305 554,30
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		3 436 009,45	0,00	3 634 438,23	0,00	3 634 438,23
66	Charges financières	67 973,22	0,00	57 293,66	0,00	57 293,66
67	Charges spécifiques (3)	5 079,00	0,00	6 000,00	0,00	6 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	5 641,00		7 200,00	0,00	7 200,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		3 514 702,67	0,00	3 704 931,89	0,00	3 704 931,89

023	Virement à la section d'investissement (4)	387 247,62		251 867,94	0,00	251 867,94
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	181 937,67		189 468,04	0,00	189 468,04
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		569 185,29		441 335,98	0,00	441 335,98

TOTAL	4 083 887,96	0,00	4 146 267,87	0,00	4 146 267,87
--------------	---------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 146 267,87
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	18 489,00	0,00	4 800,00	0,00	4 800,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	389 935,00	0,00	393 680,00	0,00	393 680,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	166 378,00	0,00	211 715,00	0,00	211 715,00
731	Fiscalité locale	1 722 100,00	0,00	1 802 000,00	0,00	1 802 000,00
74	Dotations et participations (3)	994 123,00	0,00	999 063,00	0,00	999 063,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	110 459,00	0,00	113 497,00	0,00	113 497,00
Total des recettes de gestion courante		3 401 484,00	0,00	3 524 755,00	0,00	3 524 755,00
76	Produits financiers	4,00	0,00	5,00	0,00	5,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	22 500,00		5 000,00	0,00	5 000,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		3 423 988,00	0,00	3 529 760,00	0,00	3 529 760,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	100 245,58		27 409,41	0,00	27 409,41
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		100 245,58		27 409,41	0,00	27 409,41

TOTAL	3 524 233,58	0,00	3 557 169,41	0,00	3 557 169,41
--------------	---------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	589 098,46
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 146 267,87
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	413 926,57	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	-------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	9 809,41	9 809,41
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	273 781,62	0,00	273 781,62
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	57 595,00	0,00	57 595,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	337 088,10	17 600,00	354 688,10
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		668 464,72	27 409,41	695 874,13

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	323 444,59
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 019 318,72
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	1 234 897,00		1 234 897,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	2 031 762,93		2 031 762,93
014	Atténuations de produits	62 224,00		62 224,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	305 554,30	0,00	305 554,30
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	57 293,66	0,00	57 293,66
67	Charges spécifiques (9)	6 000,00	0,00	6 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	7 200,00	189 468,04	196 668,04
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		251 867,94	251 867,94
Dépenses de fonctionnement – Total		3 704 931,89	441 335,98	4 146 267,87

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 146 267,87
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	48 567,00	0,00	48 567,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	71 750,55	0,00	71 750,55
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	3 500,00	0,00	3 500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		189 468,04	189 468,04
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		251 867,94	251 867,94
024	Produits des cessions d'immobilisations	132 000,00		132 000,00
Recettes d'investissement – Total		255 817,55	441 335,98	697 153,53

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	322 165,19
---------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 019 318,72
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	4 800,00		4 800,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	393 680,00		393 680,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		17 600,00	17 600,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	211 715,00		211 715,00
731	Fiscalité locale	1 802 000,00		1 802 000,00
74	Dotations et participations (8)	999 063,00		999 063,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	113 497,00	0,00	113 497,00
76	Produits financiers	5,00	0,00	5,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	9 809,41	9 809,41
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	5 000,00	0,00	5 000,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		3 529 760,00	27 409,41	3 557 169,41

COMMUNE DE CHAMPHOL - Commune de Champhol - BP (projet de budget) - 2026

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
			589 098,46
			=
			4 146 267,87

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		784 321,57	25 284,60	187 454,00	670 589,53	0,00	126 470,64	544 118,89	695 874,13
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	71 273,00	4 000,00	0,00	53 595,00	0,00	53 595,00	0,00	57 595,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	311 223,67	21 284,60	187 454,00	315 803,50	0,00	72 875,64	242 927,86	337 088,10
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		382 496,67	25 284,60	187 454,00	369 398,50	0,00	126 470,64	242 927,86	394 683,10
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	301 579,32	0,00		273 781,62	0,00		273 781,62	273 781,62
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		301 579,32	0,00	0,00	273 781,62	0,00	0,00	273 781,62	273 781,62
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		684 075,99	25 284,60	187 454,00	643 180,12	0,00	126 470,64	516 709,48	668 464,72
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	100 245,58			27 409,41	0,00		27 409,41	27 409,41
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		100 245,58			27 409,41	0,00		27 409,41	27 409,41

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	323 444,59
---	-------------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	1 019 318,72
---	---------------------

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		825 178,29	26 564,00	670 589,53	0,00	697 153,53
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	64 493,00	26 564,00	45 186,55	0,00	71 750,55
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		64 493,00	26 564,00	45 186,55	0,00	71 750,55
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	90 000,00	0,00	48 567,00	0,00	48 567,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	1 500,00	0,00	3 500,00	0,00	3 500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	100 000,00	0,00	132 000,00	0,00	132 000,00
Total des recettes financières		191 500,00	0,00	184 067,00	0,00	184 067,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		255 993,00	26 564,00	229 253,55	0,00	255 817,55
021	Virement de la section de fonctionnement	387 247,62		251 867,94	0,00	251 867,94
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	181 937,67		189 468,04	0,00	189 468,04
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		569 185,29		441 335,98	0,00	441 335,98

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00
---	-------------

Affectation au compte 1068 (8)	322 165,19
---------------------------------------	-------------------

COMMUNE DE CHAMPHOL - Commune de Champhol - BP (projet de budget) - 2026

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
Total des recettes d'investissement cumulées					1 019 318,72

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041). Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		784 321,57	25 284,60	187 454,00	670 589,53	0,00	126 470,64	544 118,89	695 874,13
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	71 273,00	4 000,00	0,00	53 595,00	0,00	53 595,00	0,00	57 595,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	52 500,00	0,00	0,00	49 595,00	0,00	49 595,00	0,00	49 595,00
2031	Frais d'études	8 903,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	4 500,00	4 000,00	0,00	4 000,00	0,00	4 000,00	0,00	8 000,00
2051	Concessions, droits similaires	5 370,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	311 223,67	21 284,60	187 454,00	315 803,50	0,00	72 875,64	242 927,86	337 088,10
2111	Terrains nus	28 566,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2117	Bois et forêts	383,00	383,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	383,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00	0,00	900,00	0,00	0,00	900,00	900,00
2128	Autres agencements et aménagement	32 351,43	20 901,60	0,00	16 919,40	0,00	0,00	16 919,40	37 821,00
21351	Bâtiments publics	35 121,16	0,00	0,00	68 162,00	0,00	0,00	68 162,00	68 162,00
21352	Bâtiments privés	0,00	0,00	0,00	13 092,00	0,00	0,00	13 092,00	13 092,00
2152	Installations de voirie	93 237,12	0,00	0,00	170 918,04	0,00	72 875,64	98 042,40	170 918,04
21534	Réseaux d'électrification	13 897,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	10 366,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel technique	8 534,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	21 244,22	0,00	0,00	18 092,00	0,00	0,00	18 092,00	18 092,00
21828	Autres matériels de transport	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00
21838	Autre matériel informatique	14 722,00	0,00	0,00	984,00	0,00	0,00	984,00	984,00
21848	Autres matériels de bureau et mobilier	8 853,34	0,00	0,00	17 181,06	0,00	0,00	17 181,06	17 181,06
2188	Autres immobilisations corporelles	13 947,42	0,00	0,00	8 055,00	0,00	0,00	8 055,00	8 055,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE CHAMPHOL - Commune de Champhol - BP (projet de budget) - 2026

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		382 496,67	25 284,60	187 454,00	369 398,50	0,00	126 470,64	242 927,86	394 683,10
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	301 579,32	0,00		273 781,62	0,00		273 781,62	273 781,62
1641	Emprunts en euros	285 674,64	0,00		257 580,23	0,00		257 580,23	257 580,23
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	15 904,68	0,00		16 201,39	0,00		16 201,39	16 201,39
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		301 579,32	0,00	0,00	273 781,62	0,00	0,00	273 781,62	273 781,62
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		684 075,99	25 284,60	187 454,00	643 180,12	0,00	126 470,64	516 709,48	668 464,72
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	100 245,58			27 409,41	0,00		27 409,41	27 409,41
	Reprise sur autofinancement antérieur	8 239,58			9 809,41	0,00		9 809,41	9 809,41
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	1 550,37			2 229,97	0,00		2 229,97	2 229,97
13913	Subv. transf. Départements	4 404,72			5 058,62	0,00		5 058,62	5 058,62
13918	Autres subventions d'équipement transf.	2 284,49			2 520,82	0,00		2 520,82	2 520,82
	Charges transférées (7)	92 006,00			17 600,00	0,00		17 600,00	17 600,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

COMMUNE DE CHAMPHOL - Commune de Champhol - BP (projet de budget) - 2026

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
21316	Equipements du cimetière	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	92 006,00			17 600,00	0,00		17 600,00	17 600,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		100 245,58			27 409,41	0,00		27 409,41	27 409,41

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		825 178,29	26 564,00	670 589,53	0,00	697 153,53
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	64 493,00	26 564,00	45 186,55	0,00	71 750,55
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	14 851,00	6 670,00	6 113,24	0,00	12 783,24
1313	Subv. transf. Départements	31 615,00	13 097,00	36 286,31	0,00	49 383,31
1318	Autres subventions d'équipement transf.	18 027,00	6 797,00	2 787,00	0,00	9 584,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		64 493,00	26 564,00	45 186,55	0,00	71 750,55
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	90 000,00	0,00	48 567,00	0,00	48 567,00
10222	FCTVA	50 000,00	0,00	26 567,00	0,00	26 567,00
10226	Taxe d'aménagement	40 000,00	0,00	22 000,00	0,00	22 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	1 500,00	0,00	3 500,00	0,00	3 500,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 500,00	0,00	3 500,00	0,00	3 500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	100 000,00	0,00	132 000,00	0,00	132 000,00
Total des recettes financières		191 500,00	0,00	184 067,00	0,00	184 067,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		255 993,00	26 564,00	229 253,55	0,00	255 817,55
021	Virement de la section de fonctionnement	387 247,62		251 867,94	0,00	251 867,94
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	181 937,67		189 468,04	0,00	189 468,04
2802	Frais liés à la réalisation de document	450,00		450,00	0,00	450,00
28031	Frais d'études	482,72		2 018,72	0,00	2 018,72
28033	Frais d'insertion	9,33		9,33	0,00	9,33

COMMUNE DE CHAMPHOL - Commune de Champhol - BP (projet de budget) - 2026

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
2804111	Subv. Etat : Bien mobilier, matériel	292,73		0,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	4 517,20		3 113,78	0,00	3 113,78
28088	Autres immobilisations incorporelles	0,00		1 411,28	0,00	1 411,28
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 653,62		1 653,62	0,00	1 653,62
28128	Autres aménagements de terrains	18 881,87		22 651,38	0,00	22 651,38
281312	Bâtiments scolaires	10 515,82		10 515,82	0,00	10 515,82
281316	Equipements de cimetière	0,00		689,00	0,00	689,00
281318	Autres bâtiments publics	6 173,90		6 173,90	0,00	6 173,90
281321	Immeubles de rapport	25 731,84		25 731,84	0,00	25 731,84
281351	Bâtiments publics	14 228,62		16 846,37	0,00	16 846,37
28138	Autres constructions	1 221,24		1 221,24	0,00	1 221,24
28151	Réseaux de voirie	1 907,45		1 907,45	0,00	1 907,45
28152	Installations de voirie	17 375,98		21 875,79	0,00	21 875,79
281531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00		1 094,00	0,00	1 094,00
281533	Réseaux câblés	188,02		188,02	0,00	188,02
281534	Réseaux d'électrification	14 391,46		12 798,40	0,00	12 798,40
281538	Autres réseaux	4 543,78		4 182,49	0,00	4 182,49
281568	Autre matériel, outillage incendie	1 598,05		1 598,05	0,00	1 598,05
2815731	Matériel roulant	210,00		0,00	0,00	0,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	0,00		1 706,78	0,00	1 706,78
281578	Autre matériel technique	0,00		0,00	0,00	0,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	16 292,20		18 333,75	0,00	18 333,75
28181	Installations générales, aménagt divers	931,72		931,72	0,00	931,72
281828	Autres matériels de transport	8 591,60		3 092,13	0,00	3 092,13
281838	Autre matériel informatique	4 208,73		9 546,73	0,00	9 546,73
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	1 481,99		1 481,99	0,00	1 481,99
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	2 740,48		3 097,62	0,00	3 097,62
28185	Matériel de téléphonie	175,46		175,46	0,00	175,46
28188	Autres immo. corporelles	23 141,86		14 971,38	0,00	14 971,38
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		569 185,29		441 335,98	0,00	441 335,98

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		4 083 887,96	0,00	0,00	4 146 267,87	0,00	0,00	4 146 267,87	4 146 267,87
011	Charges à caractère général (3)	1 160 746,74	0,00	0,00	1 234 897,00	0,00	0,00	1 234 897,00	1 234 897,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 986 000,00	0,00		2 031 762,93	0,00		2 031 762,93	2 031 762,93
014	Atténuations de produits	62 224,00	0,00		62 224,00	0,00		62 224,00	62 224,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	227 038,71	0,00	0,00	305 554,30	0,00	0,00	305 554,30	305 554,30
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		3 436 009,45	0,00	0,00	3 634 438,23	0,00	0,00	3 634 438,23	3 634 438,23
66	Charges financières	67 973,22	0,00		57 293,66	0,00		57 293,66	57 293,66
67	Charges spécifiques (3)	5 079,00	0,00		6 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	5 641,00			7 200,00	0,00		7 200,00	7 200,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		78 693,22	0,00	0,00	70 493,66	0,00		70 493,66	70 493,66
Total des dépenses réelles		3 514 702,67	0,00	0,00	3 704 931,89	0,00	0,00	3 704 931,89	3 704 931,89
023	Virement à la section d'investissement	387 247,62			251 867,94	0,00		251 867,94	251 867,94
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	181 937,67			189 468,04	0,00		189 468,04	189 468,04
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		569 185,29			441 335,98	0,00		441 335,98	441 335,98

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	4 146 267,87
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		3 524 233,58	0,00	3 557 169,41	0,00	3 557 169,41
013	Atténuations de charges (2)	18 489,00	0,00	4 800,00	0,00	4 800,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	389 935,00	0,00	393 680,00	0,00	393 680,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	166 378,00	0,00	211 715,00	0,00	211 715,00
731	Fiscalité locale	1 722 100,00	0,00	1 802 000,00	0,00	1 802 000,00
74	Dotations et participations (2)	994 123,00	0,00	999 063,00	0,00	999 063,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	110 459,00	0,00	113 497,00	0,00	113 497,00
Total des recettes de gestion des services		3 401 484,00	0,00	3 524 755,00	0,00	3 524 755,00
76	Produits financiers	4,00	0,00	5,00	0,00	5,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	22 500,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
Total des recettes financières		22 504,00	0,00	5 005,00	0,00	5 005,00
Total des recettes réelles		3 423 988,00	0,00	3 529 760,00	0,00	3 529 760,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	100 245,58	0,00	27 409,41	0,00	27 409,41
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		100 245,58	0,00	27 409,41	0,00	27 409,41

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	589 098,46
--	-------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	4 146 267,87
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		4 083 887,96	0,00	0,00	4 146 267,87	0,00	0,00	4 146 267,87	4 146 267,87
011	Charges à caractère général (4)	1 160 746,74	0,00	0,00	1 234 897,00	0,00	0,00	1 234 897,00	1 234 897,00
6042	Achats de prestations de services	176 700,00	0,00	0,00	183 200,00	0,00	0,00	183 200,00	183 200,00
60611	Eau et assainissement	23 231,00	0,00	0,00	22 038,00	0,00	0,00	22 038,00	22 038,00
60612	Energie - Electricité	83 674,00	0,00	0,00	87 175,00	0,00	0,00	87 175,00	87 175,00
60613	Chauffage urbain	141 776,00	0,00	0,00	109 850,00	0,00	0,00	109 850,00	109 850,00
60621	Combustibles	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
60622	Carburants	18 150,00	0,00	0,00	18 150,00	0,00	0,00	18 150,00	18 150,00
60623	Alimentation	16 707,00	0,00	0,00	17 720,00	0,00	0,00	17 720,00	17 720,00
60624	Produits de traitement	200,00	0,00	0,00	200,00	0,00	0,00	200,00	200,00
60628	Autres fournitures non stockées	21 131,00	0,00	0,00	22 720,00	0,00	0,00	22 720,00	22 720,00
60631	Fournitures d'entretien	16 220,00	0,00	0,00	17 820,00	0,00	0,00	17 820,00	17 820,00
60632	Fournitures de petit équipement	56 902,30	0,00	0,00	63 848,00	0,00	0,00	63 848,00	63 848,00
60633	Fournitures de voirie	13 144,00	0,00	0,00	16 000,00	0,00	0,00	16 000,00	16 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	6 870,00	0,00	0,00	5 072,00	0,00	0,00	5 072,00	5 072,00
6064	Fournitures administratives	10 400,00	0,00	0,00	9 689,00	0,00	0,00	9 689,00	9 689,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	3 980,00	0,00	0,00	3 600,00	0,00	0,00	3 600,00	3 600,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	2 030,00	0,00	0,00	1 660,00	0,00	0,00	1 660,00	1 660,00
6067	Fournitures scolaires	19 700,00	0,00	0,00	17 296,00	0,00	0,00	17 296,00	17 296,00
6068	Autres matières et fournitures	15 900,00	0,00	0,00	16 390,00	0,00	0,00	16 390,00	16 390,00
611	Contrats de prestations de services	88 058,00	0,00	0,00	152 021,00	0,00	0,00	152 021,00	152 021,00
61221	Matériel roulant	41 191,00	0,00	0,00	41 191,00	0,00	0,00	41 191,00	41 191,00
61228	Autres	3 375,00	0,00	0,00	3 355,00	0,00	0,00	3 355,00	3 355,00
6132	Locations immobilières	350,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61351	Matériel roulant	15 850,00	0,00	0,00	3 400,00	0,00	0,00	3 400,00	3 400,00
61358	Autres	17 860,00	0,00	0,00	18 108,00	0,00	0,00	18 108,00	18 108,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	24 578,00	0,00	0,00	46 270,00	0,00	0,00	46 270,00	46 270,00
615231	Entretien, réparations voiries	27 436,00	0,00	0,00	16 000,00	0,00	0,00	16 000,00	16 000,00
61551	Entretien matériel roulant	26 300,00	0,00	0,00	27 500,00	0,00	0,00	27 500,00	27 500,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	12 571,00	0,00	0,00	26 701,00	0,00	0,00	26 701,00	26 701,00

COMMUNE DE CHAMPHOL - Commune de Champhol - BP (projet de budget) - 2026

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6156	Maintenance	87 987,44	0,00		90 680,00	0,00	0,00	90 680,00	90 680,00
6161	Multirisques	48 542,00	0,00		51 000,00	0,00	0,00	51 000,00	51 000,00
617	Etudes et recherches	7 000,00	0,00		5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6182	Documentation générale et technique	2 835,00	0,00		2 740,00	0,00	0,00	2 740,00	2 740,00
6184	Versements à des organismes de formation	9 288,00	0,00		10 540,00	0,00	0,00	10 540,00	10 540,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00		50,00	0,00	0,00	50,00	50,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	0,00	0,00		200,00	0,00	0,00	200,00	200,00
62268	Autres honoraires, conseils	1 200,00	0,00		1 500,00	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	5 000,00	0,00		8 000,00	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00
6231	Annonces et insertions	1 200,00	0,00		2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	30 635,00	0,00		31 790,00	0,00	0,00	31 790,00	31 790,00
6236	Catalogues et imprimés	4 500,00	0,00		7 000,00	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00
6238	Divers	1 840,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6245	Transports de personnes extérieures	200,00	0,00		200,00	0,00	0,00	200,00	200,00
6248	Divers	14 765,00	0,00		14 300,00	0,00	0,00	14 300,00	14 300,00
6251	Voyages, déplacements et missions	1 500,00	0,00		1 500,00	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6261	Frais d'affranchissement	4 040,00	0,00		4 100,00	0,00	0,00	4 100,00	4 100,00
6262	Frais de télécommunications	15 580,00	0,00		15 400,00	0,00	0,00	15 400,00	15 400,00
627	Services bancaires et assimilés	2 000,00	0,00		2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	12 300,00	0,00		12 300,00	0,00	0,00	12 300,00	12 300,00
6284	Redevances pour services rendus	3 700,00	0,00		2 800,00	0,00	0,00	2 800,00	2 800,00
6288	Autres services extérieurs	11 850,00	0,00		14 330,00	0,00	0,00	14 330,00	14 330,00
63512	Taxes foncières	8 000,00	0,00		8 000,00	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	100,00	0,00		100,00	0,00	0,00	100,00	100,00
6378	Autres impôts taxes et versements assim.	400,00	0,00		393,00	0,00	0,00	393,00	393,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	1 986 000,00	0,00		2 031 762,93	0,00		2 031 762,93	2 031 762,93
6218	Autre personnel extérieur	1 342,00	0,00		9 029,04	0,00		9 029,04	9 029,04
6331	Versement mobilité	23 648,00	0,00		23 316,74	0,00		23 316,74	23 316,74
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 156,00	0,00		1 138,49	0,00		1 138,49	1 138,49
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	25 516,00	0,00		27 223,04	0,00		27 223,04	27 223,04
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	3 558,00	0,00		3 497,30	0,00		3 497,30	3 497,30
64111	Rémunération principale titulaires	921 476,00	0,00		940 726,57	0,00		940 726,57	940 726,57

COMMUNE DE CHAMPHOL - Commune de Champhol - BP (projet de budget) - 2026

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
64112	SFT, indemnité de résidence	12 465,00	0,00		8 543,32	0,00		8 543,32	8 543,32
64113	NBI	11 911,00	0,00		10 515,03	0,00		10 515,03	10 515,03
64118	Autres indemnités	189 295,00	0,00		161 108,82	0,00		161 108,82	161 108,82
64131	Rémunérations	91 198,00	0,00		108 449,25	0,00		108 449,25	108 449,25
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00		2 130,95	0,00		2 130,95	2 130,95
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi	0,00	0,00		1 494,82	0,00		1 494,82	1 494,82
64138	Primes et autres indemnités	3 165,00	0,00		1 637,12	0,00		1 637,12	1 637,12
64168	Autres emplois aidés	121 551,00	0,00		110 469,99	0,00		110 469,99	110 469,99
6417	Rémunérations des apprentis	15 660,00	0,00		26 815,23	0,00		26 815,23	26 815,23
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	176 005,00	0,00		177 698,50	0,00		177 698,50	177 698,50
6453	Cotisations aux caisses de retraites	326 519,00	0,00		342 248,87	0,00		342 248,87	342 248,87
6454	Cotisations à l'assurance chômage	8 698,00	0,00		8 996,51	0,00		8 996,51	8 996,51
6455	Cotisations pour assurance du personnel	40 352,00	0,00		57 478,99	0,00		57 478,99	57 478,99
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	284,00	0,00		461,33	0,00		461,33	461,33
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00		7 619,40	0,00		7 619,40	7 619,40
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 848,00	0,00		1 107,30	0,00		1 107,30	1 107,30
6478	Autres charges sociales diverses	8 411,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6488	Autres	1 942,00	0,00		56,32	0,00		56,32	56,32
014	Atténuations de produits	62 224,00	0,00		62 224,00	0,00		62 224,00	62 224,00
7391112	Dégrèv. taxe habit. / logements vacants	3 019,00	0,00		3 019,00	0,00		3 019,00	3 019,00
739211	Attribution de compensation	59 205,00	0,00		59 205,00	0,00		59 205,00	59 205,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	227 038,71	0,00	0,00	305 554,30	0,00	0,00	305 554,30	305 554,30
65134	Aides	0,00	0,00		35,00	0,00	0,00	35,00	35,00
65311	Indemnités de fonction	86 550,00	0,00		86 543,00	0,00	0,00	86 543,00	86 543,00
65312	Frais de mission et de déplacement	12,00	0,00		15,00	0,00	0,00	15,00	15,00
65313	Cotisations de retraite	6 026,00	0,00		6 918,00	0,00	0,00	6 918,00	6 918,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	7 450,00	0,00		7 447,00	0,00	0,00	7 447,00	7 447,00
65315	Formation	474,00	0,00		474,00	0,00	0,00	474,00	474,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	55,00	0,00		146,00	0,00	0,00	146,00	146,00

COMMUNE DE CHAMPHOL - Commune de Champhol - BP (projet de budget) - 2026

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6541	Créances admises en non-valeur	2 850,00	0,00		2 850,00	0,00	0,00	2 850,00	2 850,00
6568	Autres participations	14 745,00	0,00		11 096,00	0,00	0,00	11 096,00	11 096,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	32 663,00	0,00		38 692,00	0,00	0,00	38 692,00	38 692,00
657381	Subv. fonct. autres EPL	2 000,00	0,00		4 400,00	0,00	0,00	4 400,00	4 400,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	35 200,00	0,00		35 200,00	0,00	0,00	35 200,00	35 200,00
65818	Autres	27 260,00	0,00		30 860,00	0,00	0,00	30 860,00	30 860,00
65888	Autres	11 753,71	0,00		80 878,30	0,00	0,00	80 878,30	80 878,30
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		3 436 009,45	0,00	0,00	3 634 438,23	0,00	0,00	3 634 438,23	3 634 438,23
66	Charges financières	67 973,22	0,00		57 293,66	0,00		57 293,66	57 293,66
66111	Intérêts réglés à l'échéance	73 589,14	0,00		62 724,97	0,00		62 724,97	62 724,97
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-5 840,92	0,00		-5 431,31	0,00		-5 431,31	-5 431,31
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	225,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	5 079,00	0,00		6 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	5 079,00	0,00		6 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	5 641,00			7 200,00	0,00		7 200,00	7 200,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	2 500,00			4 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	3 141,00			3 200,00	0,00		3 200,00	3 200,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		78 693,22	0,00	0,00	70 493,66	0,00		70 493,66	70 493,66
Total des dépenses réelles		3 514 702,67	0,00	0,00	3 704 931,89	0,00	0,00	3 704 931,89	3 704 931,89
023	Virement à la section d'investissement	387 247,62			251 867,94	0,00		251 867,94	251 867,94
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	181 937,67			189 468,04	0,00		189 468,04	189 468,04
6811	Dot. amort. immos incorporelles	181 937,67			189 468,04	0,00		189 468,04	189 468,04
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

COMMUNE DE CHAMPHOL - Commune de Champhol - BP (projet de budget) - 2026

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses d'ordre		569 185,29			441 335,98	0,00		441 335,98	441 335,98

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	29 842,11
Montant des ICNE de l'exercice N-1	35 273,42
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-5 431,31

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		3 524 233,58	0,00	3 557 169,41	0,00	3 557 169,41
013	Atténuations de charges (3)	18 489,00	0,00	4 800,00	0,00	4 800,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	18 489,00	0,00	4 800,00	0,00	4 800,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	389 935,00	0,00	393 680,00	0,00	393 680,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	10 000,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
70321	Stationnement et location voie publique	0,00	0,00	110,00	0,00	110,00
70323	Red. occupation dom. public	2 100,00	0,00	7 100,00	0,00	7 100,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	2 500,00	0,00	2 500,00	0,00	2 500,00
70611	Redevances enlèvement ordures ménagères	135,00	0,00	135,00	0,00	135,00
70631	Redevances services à caractère sportif	2 900,00	0,00	2 655,00	0,00	2 655,00
70632	Redevances services à caractère loisir	45 000,00	0,00	48 000,00	0,00	48 000,00
7066	Redevances services à caractère social	42 000,00	0,00	42 000,00	0,00	42 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	255 000,00	0,00	250 000,00	0,00	250 000,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70841	Mise à dispo personnel CL de rattach.	9 400,00	0,00	14 542,00	0,00	14 542,00
70873	Remb. frais par le CCAS/CIAS	1 700,00	0,00	1 300,00	0,00	1 300,00
70878	Remb. frais par des tiers	19 200,00	0,00	15 338,00	0,00	15 338,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	166 378,00	0,00	211 715,00	0,00	211 715,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	136 674,00	0,00	144 011,00	0,00	144 011,00
73221	FNGIR	2 704,00	0,00	2 704,00	0,00	2 704,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	0,00	0,00	40 000,00	0,00	40 000,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	27 000,00	0,00	25 000,00	0,00	25 000,00
731	Fiscalité locale	1 722 100,00	0,00	1 802 000,00	0,00	1 802 000,00
73111	Impôts directs locaux	1 720 000,00	0,00	1 800 000,00	0,00	1 800 000,00
73154	Droits de place	2 100,00	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00
74	Dotations et participations (3)	994 123,00	0,00	999 063,00	0,00	999 063,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	387 598,00	0,00	384 000,00	0,00	384 000,00
741121	DSR des communes	215 653,00	0,00	213 000,00	0,00	213 000,00
741127	DNP des communes	80 109,00	0,00	78 000,00	0,00	78 000,00
742	Dot. aux élus locaux	163,00	0,00	163,00	0,00	163,00

COMMUNE DE CHAMPHOL - Commune de Champhol - BP (projet de budget) - 2026

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
744	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74712	Emplois d'avenir	19 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	213 000,00	0,00	207 000,00	0,00	207 000,00
7482	Compens. perte taxe add. droits enreg.	37 000,00	0,00	37 000,00	0,00	37 000,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	40 800,00	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00
74888	Autres	0,00	0,00	29 900,00	0,00	29 900,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	110 459,00	0,00	113 497,00	0,00	113 497,00
752	Revenus des immeubles	81 000,00	0,00	93 497,00	0,00	93 497,00
75888	Autres	29 459,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
Total des recettes de gestion des services		3 401 484,00	0,00	3 524 755,00	0,00	3 524 755,00
76	Produits financiers	4,00	0,00	5,00	0,00	5,00
7688	Autres	4,00	0,00	5,00	0,00	5,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	22 500,00		5 000,00	0,00	5 000,00
7815	Rep. prov. charges fonctionnt courant	22 500,00		5 000,00	0,00	5 000,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		3 423 988,00	0,00	3 529 760,00	0,00	3 529 760,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	100 245,58		27 409,41	0,00	27 409,41
722	Immobilisations corporelles	92 006,00		17 600,00	0,00	17 600,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	8 239,58		9 809,41	0,00	9 809,41
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		100 245,58		27 409,41	0,00	27 409,41

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		309 802,62	35 463,40	0,00	3 644,00	26 682,00	32 042,00	6 841,06	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	273 781,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	36 021,00	35 463,40	0,00	3 644,00	26 682,00	32 042,00	6 841,06	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		506 232,19	9 042,20	0,00	0,00	10 869,40	6 060,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	132 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	370 732,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	9 042,20	0,00	0,00	10 869,40	6 060,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		228 705,04	0,00	0,00	0,00		643 180,12
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		273 781,62
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	53 595,00	0,00	0,00	0,00		53 595,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	175 110,04	0,00	0,00	0,00		315 803,50
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		19 214,95	0,00	0,00	0,00		551 418,74
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		132 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		370 732,19
13	Subventions d'investissement	19 214,95	0,00	0,00	0,00		45 186,55
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		3 500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

COMMUNE DE CHAMPHOL - Commune de Champhol - BP (projet de budget) - 2026

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
DEPENSES		309 802,62
164	Emprunts auprès des états financiers	273 781,62
213	Constructions	36 021,00
RECETTES		506 232,19
024	Produits des cessions d'immobilisations	132 000,00
102	Dotations et fonds d'investissement	48 567,00
106	Réserves	322 165,19
165	Dépôts et cautionnements reçus	3 500,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		20 049,00	0,00	15 414,40	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	15 414,40	0,00	0,00
213	Constructions	16 559,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	3 490,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		9 042,20	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	9 042,20	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dev.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.						TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 463,40
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 414,40
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 559,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 490,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 042,20
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 042,20

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.901

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	3 644,00	0,00	0,00	0,00	3 644,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	3 644,00	0,00	0,00	0,00	3 644,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20	21			22			23	24
		Services communs	Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré				
		201	211	212	213	221	222	223		
		Services communs	Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées	Collèges	Lycées publics	Lycées privés	Enseignement supérieur	Cités scolaires
DEPENSES		10 898,00	0,00	15 784,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	2 598,00	0,00	12 984,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	8 300,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	1 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		1 082,40	6 000,00	3 787,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	1 082,40	6 000,00	3 787,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle												
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CNFPT et CDG - missions spécifiques		258 Autres
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 682,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 582,00
215	Installat ⁿ , matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 300,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 800,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 869,40
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 869,40

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	1 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagement de terrains	0,00	0,00	0,00	1 505,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	95,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)								
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives	327 Soutien aux sportifs		
								3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	3272 Soutien aux clubs amateurs	3273 Autres soutiens aux sportifs
DEPENSES		0,00	5 500,00	0,00	0,00	13 092,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	13 092,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	5 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	6 060,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	6 060,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
DEPENSES		11 850,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 042,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 505,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 092,00
215	Installat ^o , matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 500,00
218	Autres immobilisations corporelles	11 850,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 945,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 060,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 060,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					418 Autres actions
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éta sanitaires	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 841,06	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 841,06	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées		428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 841,06	
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 841,06	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904-4

FONCTION 4-4 – RSA

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains						
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES		228 705,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	49 595,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	174 210,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		19 214,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	19 214,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	228 705,04
202	Frais réalisation documents urbanisme	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	49 595,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	900,00
215	Installat ^o , matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	174 210,04
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 214,95
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 214,95

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles				
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Marchés alimentaires	6318 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72					
				Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoyement
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82						
				Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83						
		Transports de marchandises						
		830	831	832	833	834	835	838
		Services communs	Fret routier	Fret ferroviaire	Fret fluvial	Fret maritime	Fret aérien	Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie								
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	848 Parkings	849 Sécurité routière
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D’ENSEMBLE	A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		560 598,09	767 917,59	0,00	35 781,84	651 443,80	553 757,72	295 684,72	0,00
011	Charges à caractère général	123 600,00	234 458,00	0,00	13 970,00	271 281,00	247 521,00	44 394,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	144 046,13	401 916,59	0,00	21 451,84	375 762,80	306 236,72	242 273,72	0,00
014	Atténuations de produits	62 224,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	160 234,30	131 543,00	0,00	360,00	4 400,00	0,00	9 017,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	57 293,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	7 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		2 850 425,00	85 632,00	0,00	500,00	180 000,00	255 655,00	133 000,00	0,00
013	Atténuations de charges	4 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	18 342,00	10 135,00	0,00	0,00	180 000,00	120 655,00	42 000,00	0,00
73	Impôts et taxes	211 715,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	1 800 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	790 563,00	0,00	0,00	500,00	0,00	117 000,00	91 000,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	20 000,00	75 497,00	0,00	0,00	0,00	18 000,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	5,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D’ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	839 458,13	150,00	0,00	140,00		3 704 931,89
011	Charges à caractère général	0,00	299 383,00	150,00	0,00	140,00		1 234 897,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	540 075,13	0,00	0,00	0,00		2 031 762,93
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		62 224,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		305 554,30
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		57 293,66
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		6 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		7 200,00
RECETTES		0,00	22 548,00	2 000,00	0,00	0,00		3 529 760,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		4 800,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	22 548,00	0,00	0,00	0,00		393 680,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		211 715,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00		1 802 000,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		999 063,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		113 497,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		5,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		5 000,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
DEPENSES		560 598,09
606	Achats non stockés de matières et fourni	14 250,00
611	Contrats de prestations de services	1 000,00
612	Redevances de crédit-bail	3 355,00
613	Locations	900,00
615	Entretien et réparations	6 202,00
616	Primes d'assurances	51 000,00
617	Etudes et recherches	5 000,00
618	Divers	2 050,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	8 200,00
623	Pub., publications, relations publiques	9 000,00
625	Déplacements et missions	150,00
627	Services bancaires et assimilés	2 000,00
628	Divers	12 000,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	2 344,23
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	8 100,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	393,00
641	Rémunérations du personnel	72 136,64
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	68 590,94
647	Autres charges sociales	918,00
648	Autres charges de personnel	56,32
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	35,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	2 850,00
656	Participations	2 079,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	73 892,00
658	Charges diverses de gestion courante	81 378,30
661	Charges d'intérêts	57 293,66
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	6 000,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	7 200,00
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	62 224,00
RECETTES		2 850 425,00
641	Rémunérations du personnel	4 800,00
703	Redevances utilisation du domaine	2 500,00
708	Autres produits	15 842,00
731	Fiscalité locale	1 800 000,00
732	Fiscalité reversée	211 715,00
741	D.G.F.	675 000,00

COMMUNE DE CHAMPHOL - Commune de Champhol - BP (projet de budget) - 2026

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
742	Dot. aux élus locaux	163,00
748	Autres attributions et participations	115 400,00
758	Produits divers de gestion courante	20 000,00
768	Autres produits financiers	5,00
781	Rep. amort. et prov. produits fonct. cou	5 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		665 473,47	0,00	242,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	116 648,00	0,00	242,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	19 722,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	5 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	45 516,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	1 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	8 519,04	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	31 490,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	350,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	11 490,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	10 559,74	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	266 444,07	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	115 773,42	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	61,20	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		85 632,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	135,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	75 497,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		102 202,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	559,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	101 543,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.						TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	767 917,59
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	116 890,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 722,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 600,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 516,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 800,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 519,04
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 490,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	350,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 490,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 118,86
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	266 444,07
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	115 773,42
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	61,20
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	101 543,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	85 632,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	135,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	75 497,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.931

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	35 781,84	0,00	0,00	0,00	35 781,84
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	3 290,00	0,00	0,00	0,00	3 290,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	1 780,00	0,00	0,00	0,00	1 780,00
618	Divers	0,00	3 600,00	0,00	0,00	0,00	3 600,00
625	Déplacements et missions	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	502,78	0,00	0,00	0,00	502,78
641	Rémunérations du personnel	0,00	15 768,85	0,00	0,00	0,00	15 768,85
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	5 180,21	0,00	0,00	0,00	5 180,21
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	360,00	0,00	0,00	0,00	360,00
RECETTES		0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
748	Autres attributions et participations	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20	21			22			23	24
		Services communs	Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré			Enseignement supérieur	Cités scolaires
		201	211	212	213	221	222	223		
		Services communs	Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées	Collèges	Lycées publics	Lycées privés		
DEPENSES		26 256,00	187 430,92	319 439,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	40 000,00	89 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	1 700,00	12 319,00	20 989,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	800,00	2 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	24 356,00	4 333,00	25 306,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	250,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	255,00	255,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	800,00	1 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	50,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	200,00	1 600,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	3 677,89	4 858,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	84 914,27	123 153,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	38 420,56	46 727,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	61,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent ^o cpt prop. - Subvent ^o	0,00	0,00	4 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle												
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CNFPT et CDG - missions spécifiques		258 Autres
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle											258 Autres	
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CNFPT et CDG - missions spécifiques		
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours		2572 Missions administratives
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		0,00	0,00	118 317,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	651 443,80
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	129 000,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	27 730,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	62 738,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	5 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 200,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 900,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	8 848,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	62 843,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	750,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	510,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 400,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 600,00
628	Divers	0,00	0,00	2 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 800,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	1 961,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 497,44
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	52 921,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	260 989,12
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	18 556,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	103 705,04
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	61,20
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 400,00
RECETTES		0,00	0,00	160 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	180 000,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	160 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	180 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	68 650,05	180,00	0,00	0,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	7 360,00	180,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
612	Redevances de crédit-bail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	350,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	1 827,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	41 297,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	17 115,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)								
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives	327 Soutien aux sportifs		
								3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	3272 Soutien aux clubs amateurs	3273 Autres soutiens aux sportifs
DEPENSES		100 266,00	39 065,00	0,00	0,00	12 020,00	0,00	0,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	68 213,00	31 350,00	0,00	0,00	11 875,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
612	Redevances de crédit-bail	3 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	28 153,00	7 715,00	0,00	0,00	145,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		20 655,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	2 655,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	18 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
DEPENSES		333 576,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	553 757,72
604	Achats d'études, prestations de services	39 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 800,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	21 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	140 578,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00
612	Redevances de crédit-bail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 900,00
613	Locations	720,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	720,00
615	Entretien et réparations	1 060,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37 423,00
618	Divers	90,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	90,00
623	Pub., publications, relations publiques	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00
624	Transports biens, transports collectifs	11 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 100,00
625	Déplacements et missions	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	810,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 210,00
628	Divers	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	6 872,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 699,14
641	Rémunérations du personnel	175 141,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	216 439,41
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	63 982,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	81 098,17
RECETTES		235 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	255 655,00
706	Prestations de services	118 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	120 655,00
747	Participations	117 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	117 000,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	5 300,00	290 384,72	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	900,00	13 500,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	2 100,00	15 132,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 822,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 510,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	800,00	200,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	800,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	830,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 845,62	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	168 127,13	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	67 234,07	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	66,90	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 017,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	132 000,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 000,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	90 000,00	0,00	0,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales	
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	295 684,72
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 400,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 232,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 822,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 510,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	800,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 330,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 845,62
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	168 127,13
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	67 234,07
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	66,90
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 017,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	133 000,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	90 000,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934-3

FONCTION 4-3 – APA

Article / compte nature (1)	Libellé	430 Services communs	431 APA à domicile	432 APA versée aux bénéf. en établissement	433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934-4

FONCTION 4-4 – RSA / Régularisation de RMI

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains						
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES		839 101,13	357,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	76 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	116 977,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
612	Redevances de crédit-bail	37 291,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	11 388,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	49 380,00	357,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	5 040,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	2 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	15 167,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	371 985,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	152 921,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		22 548,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	7 210,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	15 338,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
612	Redevances de crédit-bail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	839 458,13
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	76 100,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	116 977,00
612	Redevances de crédit-bail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37 291,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 388,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	49 737,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 040,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	250,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 400,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 167,50
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	371 985,88
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	152 921,75
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 548,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 210,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 338,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles				
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Marchés alimentaires	6318 Autres		
DEPENSES		150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettolement
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
				DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	140,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie								
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	848 Parkings	849 Sécurité routière
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	140,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	140,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant.

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					4 640 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					4 200 000,00									
0900905	CAISSE D'EPARGNE	01/07/2020		01/10/2020	300 000,00	F		1,050	1,057		T	X Echéance constante	O	A-1
1412022	CAISSE D'EPARGNE	10/05/2021		21/06/2021	280 000,00	F		0,700	0,707		M	X Echéance constante		A-1
7598081/7520726	CAISSE D'EPARGNE	23/09/2009		10/06/2012	1 270 000,00	F		4,550	4,550		A	P		A-1
83313344615	CAISSE D'EPARGNE	22/12/2014		15/04/2015	300 000,00	F		2,000	2,408		T	P	O	A-1
83332087883	CAISSE D'EPARGNE	25/01/2009		25/01/2010	440 000,00	F		4,500	4,500		A	P		A-1
9129411/5359632	CREDIT AGRICOLE	28/11/2007		29/11/2008	300 000,00	F		4,690	4,690		A	P		A-1
BC4982/83340535263	CREDIT AGRICOLE	12/12/2009		30/04/2010	110 000,00	F		3,920	3,920		A	P		A-1
	CAISSE D'EPARGNE	15/10/2018		25/02/2019	400 000,00	F		1,780	1,797		T	X Echéance constante		A-1
	CREDIT AGRICOLE	17/07/2011		29/03/2012	800 000,00	F		4,490	4,490		A	P		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					440 000,00									
1506013	CAISSE D'EPARGNE	27/04/2017		27/04/2018	440 000,00	F		1,840	1,866		A	X Echéance constante		A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									

COMMUNE DE CHAMPHOL - Commune de Champhol - BP (projet de budget) - 2026

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés publics de travaux et aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					4 640 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		2 079 800,42					273 781,62	62 724,97	0,00	29 842,11
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 759 174,09					257 580,23	56 743,51	0,00	25 992,86
0900905		0,00	A-1	200 322,90	9,25	F		1,057	19 616,19	2 026,33	0,00	474,36
1412022		0,00	A-1	197 541,17	10,08	F		0,707	18 345,21	1 323,99	0,00	34,84
7598081/7520726		0,00	A-1	506 799,21	5,17	F		4,550	75 244,54	23 379,63	0,00	11 115,56
83313344615		0,00	A-1	77 401,88	3,75	F		2,408	23 275,86	2 786,25	0,00	467,22
83332087883		0,00	A-1	118 737,13	2,75	F		4,500	27 754,03	5 343,17	0,00	3 821,29
9129411/5359632		0,00	A-1	43 784,42	1,58	F		4,690	21 390,61	2 053,49	0,00	93,36
BC4982/83340535263		0,00	A-1	28 520,30	3,00	F		3,920	6 724,23	1 118,00	0,00	571,98
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		275 837,38	12,58	F		1,797	19 031,46	4 783,34	0,00	457,12
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		310 229,70	4,92	F		4,490	46 198,10	13 929,31	0,00	8 957,13
1506013		0,00	A-1	320 626,33	16,00	F		1,866	16 201,39	5 981,46	0,00	3 849,25
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE CHAMPHOL - Commune de Champhol - BP (projet de budget) - 2026

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1675 Dettes afférentes aux marchés publics de travaux et de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		2 079 800,42					273 781,62	62 724,97	0,00	29 842,11

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	10	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	2 079 800,42	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)					0,00	0,00			
Taux variable simple (total)					0,00	0,00			
Taux complexe (total) (2)					0,00	0,00			
Total					0,00	0,00			

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME	B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1000.00 €		25-06-2025
	Catégories de biens amortis		
L	202 Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadast	5	25/06/2025
L	2031 Frais d'études	3	25/06/2025
L	2032 Frais de recherche et de développement	5	25/06/2025
L	2033 Frais d'insertion	3	25/06/2025
L	2051 Concessions et droits similaires	4	25/06/2025
L	Agencement et aménagement de bâtiment, installation électrique e	15	25/06/2025
L	Appareil de levage, ascenseur	10	25/06/2025
L	Autre agencement et aménagement de terrain	15	25/06/2025
L	Autre matériel	5	25/06/2025
L	Bâtiment léger, abris	5	25/06/2025
L	Camion et véhicule industriel	8	25/06/2025
L	Coffre fort	10	25/06/2025
L	Equipement des cuisines	10	25/06/2025
L	Equipement garages et ateliers	10	25/06/2025
L	Equipement sportif	10	25/06/2025
L	Installation de voirie (panneaux, potelets, barrières?)	5	25/06/2025
L	Installation et appareil de chauffage	10	25/06/2025
L	Logiciel	4	25/06/2025
L	Matériel de bureau électrique ou électronique	5	25/06/2025
L	Matériel de sécurité (extincteur, bloc de secours, alarme?)	6	25/06/2025
L	Matériel informatique	5	25/06/2025
L	Mobilier	10	25/06/2025
L	Petit matériel des services techniques et électroménager	4	25/06/2025
L	Plantation	15	25/06/2025
L	Véhicule léger	8	25/06/2025

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	4 000,00		5 000,00	9 000,00	5 000,00	4 000,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	4 000,00		5 000,00	9 000,00	5 000,00	4 000,00
maison 58 rue Fontaine Bouillant à Champhol envoi au T.A.	0,00	27/03/2024	2 500,00	2 500,00	2 500,00	0,00
Appel décision rendue contentieux maison 58 fontaine bouillant	0,00	26/03/2025	2 500,00	2 500,00	2 500,00	0,00
Bornage géomètre parcelle lotissement rue de la Barillette	4 000,00	27/04/2026	0,00	4 000,00	0,00	4 000,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	4 000,00		5 000,00	9 000,00	5 000,00	4 000,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	4 000,00		5 000,00	9 000,00	5 000,00	4 000,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS	B3.2

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
------------------------	-------	--	-------	---	---	--------------------------------

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS	B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	17 987 247,86	13 092 200,84	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	193 519,39	106 655,31	44 284,69
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements données.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					17 987 247,86	13 092 200,84										205 991,23	750 268,06	
CHARTRES HABITAT	1998	X Echéance constante	COEUR DE VILLAGE	CAISSE DES DEPOTS	278 829,25	10 834,71	0,67	A	F	3,550	F	3,550	-1		384,63	10 834,71		
CHARTRES HABITAT	2001	X Echéance constante	LA MOUFLE	CAISSE DES DEPOTS	1 325 879,59	41 984,64	0,42	A	F	3,550	F	3,550	-1		1 490,45	41 984,64		
CHARTRES HABITAT	2001	X Echéance constante	LA MOUFLE	CAISSE DES DEPOTS	496 648,41	27 458,88	1,42	A	F	3,050	F	3,050	-1		837,50	26 246,02		
CHARTRES HABITAT	2001	X Echéance constante	LA MOUFLE	CAISSE DES DEPOTS	59 622,81	3 278,99	1,42	A	F	3,050	F	3,050	-1		100,01	3 151,88		
HABITAT EURELIEN	2019	X Echéance constante	CN-CHAMPHOL-1LOGEMENT	CAISSE DES DEPOTS	80 000,00	67 947,35	31,75	A	F	1,350	F	1,350	-1		917,29	1 684,22		
HABITAT EURELIEN	2018	X Echéance constante	CN-CHAMPHOL	CAISSE DES DEPOTS	954 836,80	593 761,63	11,67	A	F	1,650	F	1,650	-1		9 797,07	46 643,93		
HABITAT EURELIEN	2018	X Echéance constante	CN-CHAMPHOL	CAISSE DES DEPOTS	203 032,37	163 175,54	11,67	A	F	1,750	F	1,750	-1		2 855,57	4 951,19		
HABITAT EURELIEN	2019	X Echéance constante	CN-CHAMPHOL	CAISSE DES DEPOTS	135 706,96	97 196,34	14,75	A	F	1,650	F	1,650	-1		1 603,74	5 534,76		
HABITAT EURELIEN	2019	X Echéance constante	CN-CHAMPHOL	CAISSE DES DEPOTS	30 839,28	25 973,95	29,75	A	F	1,750	F	1,750	-1		454,54	663,38		
HABITAT EURELIEN	2021	X Echéance constante	7 RUE DU BOIS MUSQUET	CAISSE DES DEPOTS	79 735,00	71 143,83	34,50	A	F	1,550	F	1,550	-1		1 102,73	1 586,97		
HABITAT EURELIEN	2021	X Echéance constante	7 RUE DU BOIS MUSQUET	CAISSE DES DEPOTS	34 765,00	31 019,20	34,50	A	F	1,550	F	1,550	-1		480,80	691,93		
HABITAT EURELIEN	2021	X Echéance constante	7 RUE DU BOIS MUSQUET	CAISSE DES DEPOTS	49 500,00	45 403,38	44,50	A	F	1,550	F	1,550	-1		703,75	726,22		
HABITAT EURELIEN	2018	X Echéance constante	CN-CHAMPHOL	CAISSE DES DEPOTS	415 000,00	346 323,21	30,92	A	F	1,350	F	1,350	-1		4 675,36	8 820,00		

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
HABITAT EURELIEN	2018	X Echéance constante	CN-CHAMPHOL	CAISSE DES DEPOTS	82 000,00	71 790,63	40,92	A	F	1,350	F	1,350	-1		969,17	1 296,77		
HABITAT EURELIEN	2018	X Echéance constante	CN-CHAMPHOL	CAISSE DES DEPOTS	213 000,00	173 564,74	30,92	A	F	0,550	F	0,550	-1		954,61	4 992,17		
HABITAT EURELIEN	2018	X Echéance constante	CN-CHAMPHOL	CAISSE DES DEPOTS	41 000,00	35 077,31	40,92	A	F	0,550	F	0,550	-1		192,93	747,22		
HABITAT EURELIEN	2018	X Echéance constante	CN-CHAMPHOL	CAISSE DES DEPOTS	85 736,00	72 514,31	30,92	A	F	1,860	F	1,860	-1		1 348,77	1 708,93		
HABITAT EURELIEN	2018	X Echéance constante	CN-CHAMPHOL	CAISSE DES DEPOTS	31 000,00	27 482,35	40,92	A	F	1,860	F	1,860	-1		511,17	446,54		
HABITAT EURELIEN	2018	X Echéance constante	CN-CHAMPHOL	CAISSE DES DEPOTS	39 264,00	33 208,91	30,92	A	F	1,860	F	1,860	-1		617,69	782,63		
HABITAT EURELIEN	2019	X Echéance constante	CN-CHAMPHOL	CAISSE DES DEPOTS	13 353,78	7 629,35	8,67	A	F	1,350	F	1,350	-1		103,00	843,59		
HABITAT EURELIEN	2019	X Echéance constante	CN-CHAMPHOL	CAISSE DES DEPOTS	8 235,45	5 973,59	16,67	A	F	1,350	F	1,350	-1		80,64	329,73		
HABITAT EURELIEN	2020	X Echéance constante	CN-CHAMPHOL	CAISSE DES DEPOTS	21 248,16	16 124,30	17,08	A	F	1,350	F	1,350	-1		217,68	841,12		
HABITAT EURELIEN	2023	X Echéance constante	ZAC DES ANTENNES	CAISSE DES DEPOTS	180 000,00	178 049,59	35,75	A	F	1,090	F	1,090	-1		1 940,74	3,26		
HABITAT EURELIEN	2023	X Echéance constante	ZAC DES ANTENNES	CAISSE DES DEPOTS	635 000,00	588 052,77	35,75	A	F	0,300	F	0,300	-1		1 764,16	15 106,16		
HABITAT EURELIEN	2023	X Echéance constante	ZAC DES ANTENNES	CAISSE DES DEPOTS	270 000,00	267 074,38	35,75	A	F	1,090	F	1,090	-1		2 911,11	4,89		
HABITAT EURELIEN	2023	X Echéance constante	ZAC DES ANTENNES	CAISSE DES DEPOTS	106 000,00	99 757,91	45,75	A	F	0,300	F	0,300	-1		299,27	1 986,88		
HABITAT EURELIEN	2023	X Echéance constante	ZAC DES ANTENNES	CAISSE DES DEPOTS	1 265 000,00	1 173 896,85	35,75	A	F	1,100	F	1,100	-1		12 912,87	26 349,07		
HABITAT EURELIEN	2023	X Echéance constante	ZAC DES ANTENNES	CAISSE DES DEPOTS	177 000,00	166 898,61	45,75	A	F	1,100	F	1,100	-1		1 835,88	2 785,37		
HABITAT EURELIEN	2023	X Echéance constante	ZAC DES ANTENNES	CAISSE DES DEPOTS	75 000,00	74 187,33	35,75	A	F	1,090	F	1,090	-1		808,64	1,36		
HABITAT EURELIEN	2023	X Echéance constante	ZAC DES ANTENNES	CAISSE DES DEPOTS	140 000,00	129 983,31	35,75	A	F	1,530	F	1,530	-1		1 988,74	2 716,72		
HABITAT EURELIEN	2023	X Echéance constante	ZAC DES ANTENNES	CAISSE DES DEPOTS	229 000,00	212 615,55	35,75	A	F	1,530	F	1,530	-1		3 253,02	4 443,77		
HABITAT EURELIEN	2023	X Echéance constante	ZAC DES ANTENNES	CAISSE DES DEPOTS	46 000,00	43 388,24	44,75	A	F	1,530	F	1,530	-1		663,84	659,19		

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
HABITAT EURELIEN	2024	C	ZAC DES ANTENNES TRANCHE 1	CAISSE DES DEPOTS	227 500,00	227 500,00	37,58	A	F	3,600	F	0,000	-1		0,00	0,00		
HABITAT EURELIEN	2024	X Echéance constante	Construction de 6 logements situés 30 rue des fontaines bouillants à CHAMPHOL 28300	CAISSE DES DEPOTS	112 000,00	110 374,88	38,50	A	R	1,300	R	2,600	-		1 434,87	2 191,02		
HABITAT EURELIEN	2024	X Echéance constante	Construction de 6 logements situés 30 rue des fontaines bouillants à CHAMPHOL 28300	CAISSE DES DEPOTS	72 000,00	71 282,44	48,50	A	R	1,300	R	2,600	-		926,67	1 049,39		
HABITAT EURELIEN	2024	X Echéance constante	Construction de 6 logements situés 30 rue des fontaines bouillants à CHAMPHOL 28300	CAISSE DES DEPOTS	306 000,00	302 463,78	38,50	A	R	2,300	R	3,600	-		6 956,67	4 873,50		
HABITAT EURELIEN	2024	X Echéance constante	Construction de 6 logements situés 30 rue des fontaines bouillants à CHAMPHOL 28300	CAISSE DES DEPOTS	168 000,00	166 755,87	48,50	A	R	2,300	R	3,600	-		3 835,39	1 873,45		
HABITAT EURELIEN	2024	X Echéance constante	Construction de 6 logements situés 30 rue des fontaines bouillants à CHAMPHOL 28300	CAISSE DES DEPOTS	90 000,00	88 962,35	38,50	A	F	3,610	F	3,610	-		3 211,54	1 075,11		
HABITAT EURELIEN	2025	X Echéance constante	ACQUISITION EN VEFA DE 16 LOGEMENTS INDIVIDUELS 21 RUE JEAN MOULIN A CHAMPHOL	CAISSE DES DEPOTS	116 000,00	116 000,00	39,00	A	R	2,610	R	3,510	-1		1 184,30	1 368,79		
HABITAT EURELIEN	2025	X Echéance constante	ACQUISITION EN VEFA DE 16 LOGEMENTS INDIVIDUELS 21 RUE JEAN MOULIN A CHAMPHOL	CAISSE DES DEPOTS	558 000,00	558 000,00	39,00	A	R	1,100	R	2,000	-1		3 263,08	9 238,11		
HABITAT EURELIEN	2025	X Echéance constante	ACQUISITION EN VEFA DE 16 LOGEMENTS INDIVIDUELS 21 RUE JEAN MOULIN A CHAMPHOL	CAISSE DES DEPOTS	401 000,00	401 000,00	49,00	A	R	1,100	R	2,000	-1		2 344,97	4 741,11		
HABITAT EURELIEN	2025	X Echéance constante	ACQUISITION EN VEFA DE 16 LOGEMENTS INDIVIDUELS 21 RUE JEAN MOULIN A CHAMPHOL	CAISSE DES DEPOTS	89 000,00	89 000,00	39,00	A	R	2,610	R	3,510	-1		908,65	1 050,20		

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
HABITAT EURELIEN	2026	X Echéance constante	ACQUISITION EN VEFA DE 16 LOGEMENTS INDIVIDUELS 21 RUE JEAN MOULIN A CHAMPHOL	CAISSE DES DEPOTS	114 000,00	0,00	49,00	A	V	2,610	V	3,510	-1		1 163,89	867,61		
HABITAT EURELIEN	2025	X Echéance constante	ACQUISITION EN VEFA DE 16 LOGEMENTS INDIVIDUELS 21 RUE JEAN MOULIN A CHAMPHOL	CAISSE DES DEPOTS	584 000,00	584 000,00	39,00	A	R	2,100	R	3,000	-1		5 104,98	7 745,23		
HABITAT EURELIEN	2025	X Echéance constante	ACQUISITION EN VEFA DE 16 LOGEMENTS INDIVIDUELS 21 RUE JEAN MOULIN A CHAMPHOL	CAISSE DES DEPOTS	407 000,00	407 000,00	49,00	A	R	2,100	R	3,000	-1		3 557,75	3 608,26		
HABITAT EURELIEN	2025	X Echéance constante	ACQUISITION EN VEFA DE 18 LOGEMENTS COLLECTIFS ZAC DES ANTENNES	CAISSE DES DEPOTS	424 000,00	424 000,00	39,08	A	F	3,510	F	0,000	-1		13 146,12	6 739,46		
HABITAT EURELIEN	2025	X Echéance constante	ACQUISITION EN VEFA DE 18 LOGEMENTS COLLECTIFS ZAC DES ANTENNES	CAISSE DES DEPOTS	105 000,00	105 000,00	39,08	A	F	2,000	F	0,000	-1		1 855,00	1 983,35		
HABITAT EURELIEN	2025	X Echéance constante	ACQUISITION EN VEFA DE 18 LOGEMENTS COLLECTIFS ZAC DES ANTENNES	CAISSE DES DEPOTS	57 000,00	57 000,00	49,08	A	F	2,000	F	0,000	-1		1 007,00	806,92		
HABITAT EURELIEN	2025	X Echéance constante	ACQUISITION EN VEFA DE 18 LOGEMENTS COLLECTIFS ZAC DES ANTENNES	CAISSE DES DEPOTS	254 000,00	254 000,00	39,08	A	F	3,510	F	0,000	-1		7 875,27	4 037,32		
HABITAT EURELIEN	2025	X Echéance constante	ACQUISITION EN VEFA DE 18 LOGEMENTS COLLECTIFS ZAC DES ANTENNES	CAISSE DES DEPOTS	341 000,00	341 000,00	49,08	A	F	3,510	F	0,000	-1		10 572,71	3 991,61		
HABITAT EURELIEN	2025	X Echéance constante	ACQUISITION EN VEFA DE 18 LOGEMENTS COLLECTIFS ZAC DES ANTENNES	CAISSE DES DEPOTS	656 000,00	656 000,00	39,08	A	F	3,000	F	0,000	-1		17 384,00	10 996,12		
HABITAT EURELIEN	2025	X Echéance constante	ACQUISITION EN VEFA DE 18 LOGEMENTS COLLECTIFS ZAC DES ANTENNES	CAISSE DES DEPOTS	386 000,00	386 000,00	49,08	A	F	3,000	F	0,000	-1		10 229,00	4 773,08		

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
HABITAT EURELIEN	2026	X Echéance constante	ACQUISITION AMELIORATION D'UN PAVILLON 30 BIS RUE DE FONTAINE BOUILLANT	CAISSE DES DEPOTS	122 000,00	0,00	39,92	A	F	2,100	F	0,000	-		0,00	0,00		
HABITAT EURELIEN	2026	X Echéance constante	ACQUISITION AMELIORATION D'UN PAVILLON 30 BIS RUE DE FONTAINE BOUILLANT	CAISSE DES DEPOTS	65 000,00	0,00	49,92	A	F	2,100	F	0,000	-		0,00	0,00		
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2018	X Echéance constante	LA VARENNE II	CAISSE DES DEPOTS	107 621,00	91 706,75	41,42	A	F	0,550	F	0,550	-1		504,39	1 963,41		
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2018	X Echéance constante	LA VARENNE II	CAISSE DES DEPOTS	693 341,00	577 868,48	31,42	A	F	1,350	F	1,350	-1		7 801,22	14 001,59		
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2018	X Echéance constante	LA VARENNE II	CAISSE DES DEPOTS	248 570,00	215 414,55	41,42	A	F	1,350	F	1,350	-1		2 908,10	3 960,73		
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2018	X Echéance constante	LA VARENNE II	CAISSE DES DEPOTS	258 783,00	209 987,07	31,42	A	F	0,550	F	0,550	-1		1 154,93	6 070,07		
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2012	X Echéance constante	LE CLOS PATY	CAISSE DES DEPOTS	222 005,00	194 509,38	35,08	A	F	2,600	F	2,600	-		5 057,24	1 887,91		
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2012	X Echéance constante	LE CLOS PATY	CAISSE DES DEPOTS	888 595,00	655 059,00	20,08	A	F	2,600	F	2,600	-1		17 031,53	18 196,62		
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2012	X Echéance constante	LE CLOS PATY	CAISSE DES DEPOTS	111 600,00	79 181,32	20,08	A	F	1,700	F	1,700	-1		1 346,08	2 473,02		
SAEDEL	2023	X Echéance constante	ECO QUARTIER DE LA CHENAIE	SCOP CRMC AG COLLECTIVITES LOCALES ET CREDITS SPECIAUX	2 000 000,00	820 363,29	1,58	T	F	2,300	F	2,300	-1		15 448,51	409 139,85		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00									0,00	0,00		

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					17 987 247,86	13 092 200,84										205 991,23	750 268,06	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	3 529 760,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-1 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exercice d'origine du contrat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
						N+1	N+2	N+3	N+4			
Crédits-bails mobiliers					193 519,39	44 284,69	39 102,84	23 267,78	0,00	0,00	106 655,31	
TRACTEUR FENDT 311	2021	AGCO FINANCE	8	16 771,68	60 098,52	16 771,68	16 771,68	9 783,48	0,00	0,00	43 326,84	
AUTO-LAVEUSE SC 2000 ECOFLEX PACK GEL NILFISK frais doss inclus	2023	LIXXBAIL	4	3 861,61	15 589,62	3 861,61	0,00	0,00	0,00	0,00	3 861,61	
TONDEUSE AUTO-PORTEE JOHN DEERE (frais doss inclus)	2023	JOHN DEERE	5	5 121,60	25 608,00	5 121,60	3 801,36	0,00	0,00	0,00	8 922,96	
MATERIEL TELEPHONIE	2023	LOCAM	6	1 238,40	6 501,60	1 238,40	1 238,40	309,60	0,00	0,00	2 786,40	
MATERIEL TELEPHONIE COMPLEMENTAIRE	2023	LOCAM	6	2 116,80	11 113,20	2 116,80	2 116,80	529,20	0,00	0,00	4 762,80	
TRACTEUR NEW HOLLAND	2024	LIXXBAIL	5	15 174,60	74 608,45	15 174,60	15 174,60	12 645,50	0,00	0,00	42 994,70	
Crédits-bails immobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total					44 284,69	193 519,39	44 284,69	39 102,84	23 267,78	0,00	106 655,31	

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.6

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)						
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III		
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I					
Marchés de partenariat (1)															
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)															
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.7

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
 Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
 Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
 Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
 Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;

- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;

- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;

- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;

- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES	B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					0,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 412-5 du CGFP et du décret n° 2022-48 du 21 janvier 2022		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		16,00	2,00	18,00	9,00	0,00	9,00
Adjoint administratif	C	4,00	2,00	6,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif Principal 1ère classe	C	3,00	0,00	3,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif Principal 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Attaché territorial	A	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Attaché territorial principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Redacteur territorial principal 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur Principal 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur territorial	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		43,00	1,00	44,00	21,00	0,00	21,00
Adjoint technique	C	19,00	1,00	20,00	7,00	0,00	7,00
Adjoint technique principal 1ère classe	C	7,00	0,00	7,00	7,00	0,00	7,00
Adjoint technique principal 2ème classe	C	12,00	0,00	12,00	4,00	0,00	4,00
Agent de Maitrise Principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de maîtrise	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Technicien principal de 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

COMMUNE DE CHAMPHOL - Commune de Champhol - BP (projet de budget) - 2026

Technicien territorial	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
ATSEM 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Auxiliaire de Puériculture Principal 2ème classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auxiliaire de puériculture	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auxiliaire de puériculture classe normale	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Auxiliaire de puériculture principal 1ère classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Educateur de jeunes enfants	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		10,00	0,00	10,00	5,00	0,00	5,00
Adjoint d'animation	C	4,00	0,00	4,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint d'animation Principal 1ère classe	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint d'animation Principal 2ème classe	C	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE POLICE (j)		3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Brigadier Chef Principal	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Brigadier chef principal	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gardien Brigadier	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		75,00	3,00	78,00	39,00	0,00	39,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément aux cadres d'emploi applicables à la fonction publique territoriale. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année : ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquelles un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES	B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
-------------------------------	-------------------------------------	------------------	----------------------	---------------------------------	-----------------

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-323 444,59	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	1 279,40	1 279,40
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-322 165,19	1 279,40

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	322 165,19	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-322 165,19	1 279,40
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	1 279,40

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	283 591,03	0,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	621 902,98	0,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	338 311,95	0,00

(1) Éléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Équilibre budgétaire - Dépenses" et "Équilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		283 591,03	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		273 781,62	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	257 580,23	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	16 201,39	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		9 809,41	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	<i>Reversement de dotations, fonds divers et réserves</i>		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	9 809,41	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		621 902,98	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		48 567,00	0,00
10222	FCTVA	26 567,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	22 000,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		573 335,98	0,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2802	<i>Frais liés à la réalisation de document</i>	450,00	0,00
28031	<i>Frais d'études</i>	2 018,72	0,00
28033	<i>Frais d'insertion</i>	9,33	0,00
2804111	<i>Subv. Etat : Bien mobilier, matériel</i>	0,00	0,00
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	3 113,78	0,00
28088	<i>Autres immobilisations incorporelles</i>	1 411,28	0,00
28121	<i>Plantations d'arbres et d'arbustes</i>	1 653,62	0,00
28128	<i>Autres aménagements de terrains</i>	22 651,38	0,00
281312	<i>Bâtiments scolaires</i>	10 515,82	0,00
281316	<i>Equipements de cimetière</i>	689,00	0,00
281318	<i>Autres bâtiments publics</i>	6 173,90	0,00
281321	<i>Immeubles de rapport</i>	25 731,84	0,00
281351	<i>Bâtiments publics</i>	16 846,37	0,00
28138	<i>Autres constructions</i>	1 221,24	0,00
28151	<i>Réseaux de voirie</i>	1 907,45	0,00
28152	<i>Installations de voirie</i>	21 875,79	0,00
281531	<i>Réseaux d'adduction d'eau</i>	1 094,00	0,00
281533	<i>Réseaux câblés</i>	188,02	0,00
281534	<i>Réseaux d'électrification</i>	12 798,40	0,00
281538	<i>Autres réseaux</i>	4 182,49	0,00
281568	<i>Autre matériel, outillage incendie</i>	1 598,05	0,00
2815731	<i>Matériel roulant</i>	0,00	0,00
2815738	<i>Autre matériel et outillage de voirie</i>	1 706,78	0,00
281578	<i>Autre matériel technique</i>	0,00	0,00
28158	<i>Autres inst., matériel, outill. techniques</i>	18 333,75	0,00
28181	<i>Installations générales, aménagt divers</i>	931,72	0,00
281828	<i>Autres matériels de transport</i>	3 092,13	0,00
281838	<i>Autre matériel informatique</i>	9 546,73	0,00
281841	<i>Matériel de bureau et mobilier scolaire</i>	1 481,99	0,00
281848	<i>Autres matériels de bureau et mobiliers</i>	3 097,62	0,00

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
28185	Matériel de téléphonie	175,46	0,00
28188	Autres immo. corporelles	14 971,38	0,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	132 000,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	251 867,94	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET	D2.1

VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

DEPENSES			RECETTES		
FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant	FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC		0,00	Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation		0,00
Autres		0,00	Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat		0,00
			Matériel		0,00
Sous-total Fonctionnement		0,00	Sous-total Fonctionnement		(B) 0,00

INVESTISSEMENT	Chapitre	Montant			
Matériel		0,00			
Autres		0,00			
Sous-total Investissement		0,00	Effort propre de la Région (A – B)		(C) 0,00

TOTAL DEPENSES	(A)	0,00	TOTAL RECETTES (B + C)	0,00
-----------------------	------------	-------------	-------------------------------	-------------

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 2 : COMPTE D'EXPLOITATION	D2.2

Volet 2 – Compte TER SNCF (1) par la collectivité (circulaire n°LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

Produits d'exploitation courante :	
Produits du trafic	0,00
Produits annexes au trafic	0,00
Compensations des réductions tarifaires	0,00
Travaux pour Tiers	0,00
Produits hors trafic	0,00
Total chiffre d'affaires	0,00
Versements des Collectivités	0,00
Production immobilisée et stockée	0,00
Total produits d'exploitation courante	0,00

Charges d'exploitation courante :	
Personnel – Masse salariale	0,00
Consommations intermédiaires	0,00
Péage RFF	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés	0,00
Total charges d'exploitation courante	0,00

Facturations majeures :	
Achats stockés	0,00
Impôts et taxes hors FAP	0,00
Maintenance matériel roulant	0,00
Traction trains, conduite et logistique	0,00
Echange de locomotives entre Activités	0,00
Energie de traction électrique	0,00
Energie de traction diesel	0,00
Entretien/maintenance des installations fixes	0,00
Prestations télécoms	0,00
Echange de matériel roulant entre Activités	0,00
Prestations trains	0,00
Contribution de service Activité Gare	0,00
Transport en service	0,00
Total facturations majeures	0,00
Prestations de main d'œuvre inter-domaines :	
- Dont Etablissements autres que EEX	0,00
- Dont Etablissements EEX	0,00
Autres facturations	0,00

Total facturations internes	0,00
TOTAL CHARGES (2)	0,00
Contributions aux ECE	0,00
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (3)	0,00
Dotations aux amortissements	0,00
Reprise de subvention et écart de réévaluation	0,00
Variation des provisions/transfert de charges	0,00
Autres produits et charges de gestion courante	0,00
Total dotations, reprises, transferts et autres	0,00
RESULTAT D'EXPLOITATION (4)	0,00
Résultat financier	0,00
RESULTAT COURANT (5)	0,00
Résultat spécifique	0,00
RESULTAT NET (6)	0,00

(1) A compléter par « approuvé » ou « non approuvé ».

(2) Total charges = total charges d'exploitation courante + total facturations majeures + total facturations internes.

(3) Excédent brut d'exploitation = total produits d'exploitation courante – total charges.

(4) Résultat d'exploitation = excédent brut d'exploitation – contribution aux ECE - total dotations, reprises, transferts et autres.

(5) Résultat courant = résultat d'exploitation + résultat financier.

(6) Résultat net = résultat courant + résultat spécifique.

Cette annexe correspond au modèle de présentation du compte d'exploitation figurant dans la convention SNCF, elle est donc susceptible de subir des modifications à l'initiative de la SNCF.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS	D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	3 607 000,00	2,24	50,36	0,00	1 816 485,00	2,24
TFPNB	45 200,00	-10,67	42,32	0,00	19 129,00	-10,67
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	87 700,00	-9,31	11,92	0,00	10 454,00	-9,31
TOTAL	3 739 900,00	1,76			1 846 068,00	2,01

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D4.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
021	<i>Virement de la section de fonctionnement (3)</i>	<i>0,00</i>
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D4.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement (4)</i>	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	D5.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	D5.2

Cet état ne contient pas d'information.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 01/01/2000

Présenté par Le Le Maire (1),

A Champhol, le 01/01/2000

Délibéré par l'assemblée le Conseil Municipal(2), réunie en session

A Champhol, le 01/01/2000

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Municipal (2),(3).

ANNERY Béatrice	
BERZHANOVSKAYA Victoria	
BESNARD Cynthia	
BOIREAU Ludovic	
BOUDET Pierrick	
BRETON Florian	
CARDOSO José	
DE MAUPEOU Lucile	
DRAPIER Thierry	
GAULUPEAU Djamila	
GOUSSU Florence	
GUERIN Evelyne	
HERCHE Grégory	
LEGUAY-HERNU Stéphanie	
LENFANT Eric	
LODI Jack	
LOUVET Rémy	
MARAIS Isabelle	
MILLOCHAU Annette	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

POULENARD Christophe	
RIVAUD Sylvie	
ROUAULT Etienne	
ROUSSEAU Nadia	
SINAPAH Laurent	
SOUVRÉ Laetitia	
SPINOS Florian	
VIDY Daniel	

Certifié exécutoire par Le Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Champhol, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.